



RAPPORT D'ACTIVITES

2025



CESE Wallonie



Conseil économique, social
et environnemental de Wallonie

Table des matières

PREFACE	3	CONSEILS CONSULTATIFS	52
2025 EN UN COUP D'OEIL	5	Comité de Contrôle de l'Eau.....	53
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6	Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières.....	55
Historique	7	Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles	56
Missions.....	8	Conseil du Tourisme.....	58
Composition	9	Conseil wallon de l'Economie sociale.....	59
Structure	9	Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes.....	60
Personnel.....	11	Conseil wallon de Lutte contre le racisme.....	63
CESE WALLONIE	12	COMMISSIONS D'AGRÈMENT	65
Assemblée générale	13	Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle	66
Bureau	15	Commission Chèques.....	67
Commissions internes	20	Commission Congé-éducation payé.....	69
Assemblée des Instances bassin EFE	31	Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	71
CES de la Grande Région.....	32	Commission consultative et de concertation en matière de placement	73
Avis	34	Commission consultative et d'agrément des entreprises Titres-Services	75
PÔLES THÉMATIQUES	36	Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services	76
Pôle Aménagement du territoire	37	Commission DIGISTART	77
Pôle Energie	40	GESTION DE L'INFORMATION ET CENTRE DE DOCUMENTATION	78
Pôle Environnement	41	COMMUNICATION	80
Pôle Logement	43		
Pôle Mobilité.....	45		
Pôle Politique scientifique.....	47		
Pôle Ruralité.....	49		

Préface

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est l'acteur central de la fonction consultative régionale. Il permet aux membres des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ou d'autres associations actives dans des domaines plus spécifiques, de participer à la préparation de la décision politique et à son suivi, en complément de la démocratie représentative.

Le rapport d'activités 2025 présente une synthèse des travaux du CESE Wallonie et des instances dont il assure le Secrétariat. L'objectif est d'informer les membres, les partenaires, le Gouvernement wallon, le Parlement de Wallonie et, plus largement, toutes celles et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les activités menées dans le cadre de la fonction consultative et de la concertation sociale en Wallonie.

La première mission du Conseil est de remettre des avis à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative. Ses Commissions internes, regroupant les interlocuteurs sociaux et environnementaux, traitent principalement de politique économique, budgétaire, d'emploi et de formation, d'action et d'intégration sociale.

En 2025, les Commissions du Conseil ont approfondi et préparé des avis notamment sur les sujets suivants : la réforme de l'accompagnement et du contrôle des chercheurs d'emploi, la réforme des incitants à l'embauche, la formation de base au numérique, l'accès à la profession, les aides à l'investissement en faveur des entreprises, la protection des indications géographiques, le plan de cohésion sociale, les maisons d'hébergement et les services d'aide aux personnes, les politiques en matière de santé, ainsi que les mesures relatives à l'emploi dans le secteur public et non marchand. L'analyse des avant-projets de décrets-programmes, ont donné lieu à plusieurs avis. Parmi les avis rendus en 2025, deux ont été émis d'initiative. Le premier concerne la réindustrialisation de la Wallonie et le second porte sur la "Boucle du Hainaut".

La deuxième mission du Conseil est d'organiser la concertation entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon. Durant l'année 2025, la réforme de la fonction consultative a fait l'objet de plusieurs réunions.

Des réunions entre les Conseils économiques et sociaux fédéraux, régionaux et communautaires ont été organisées, de manière à échanger les informations concernant les dossiers d'actualité et de renforcer la coopération entre les Conseils sur des thématiques comme la mobilité ou les finances publiques.

La troisième mission du Conseil est d'assurer le Secrétariat de Pôles, Commissions ou Conseils spécialisés. Le CESE Wallonie assure le secrétariat de sept Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique et Ruralité. Une synthèse de leurs travaux menés en 2025 est présentée dans ce rapport.

Le CESE est également chargé d'assurer le Secrétariat de Conseils consultatifs ou Commissions plus spécialisés : la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes, le Conseil wallon de l'Economie sociale, le Conseil du Tourisme, le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières. En 2025, le Conseil wallon de Lutte contre le Racisme a été installé et a démarré ses travaux.

En outre, le CESE Wallonie assure le fonctionnement de Commissions d'avis en matière d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation. Un aperçu des activités menées par ces différentes instances durant l'année 2025 complète ce rapport d'activité.

La Déclaration de Politique Régionale annonçait une réforme de la fonction consultative, en concertation avec les partenaires économiques, sociaux et environnementaux. Le CESE Wallonie a poursuivi ses travaux en vue de faire des propositions concrètes au Gouvernement visant l'amélioration du processus de consultation et de concertation. Il a notamment proposé au Gouvernement de renforcer les consultations en amont, d'établir un agenda de travail commun, sur quelques thèmes prioritaires, à moyen terme.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent quotidiennement à la fonction consultative organisée au CESE : les membres de l'Assemblée générale, du Bureau, des Commissions, des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs et Commissions d'agrément ainsi que le personnel du CESE sans qui rien ne serait réalisé. Ils participent, toutes et tous, à l'activité du Conseil et des instances, donnent du sens à la fonction consultative et à la concertation sociale en Wallonie.

Bonne lecture !



Luc SIMAR
Secrétaire général

2025 EN UN COUP D'OEIL

36 avis du CESE Wallonie

Plus de **790 avis**
sur www.cesewallonie.be

503 réunions organisées
par l'ensemble des instances

FONCTION CONSULTATIVE

Renouvellement/Présidence

CESE Wallonie
Pôle Ruralité
CRMSF
CWEHF
Commission Congé-Education payé
Commission Entreprises
Titres-services

Présidence

Pôle Logement
Pôle Politique scientifique
Comité de contrôle de l'Eau

Installation

Conseil wallon de Lutte contre le racisme

INSTANCES

4 numéros de la revue Wallonie

Rapport d'évaluation de la politique scientifique

PUBLICATIONS

25/09

Séminaire "Les carrières, un jardin extraordinaire ?"

7/11

Séminaire "Le paradoxe énergétique wallon - Focus sur le développement éolien"

+ 4 Web'Actus

sur des thèmes d'actualité

EVENEMENTS



PRESENTATION GENERALE

Historique
Missions
Composition
Structure
Personnel

Historique

L'évolution du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est étroitement liée à l'histoire institutionnelle de la Wallonie et aux transformations de l'Etat belge.

Depuis plus de 40 ans, le Conseil a connu des adaptations successives, en réponse aux évolutions de l'environnement politique, économique et social.

Avant l'instauration des premières structures institutionnelles régionales, la défense des intérêts wallons était portée, dès 1945, par le Conseil économique wallon, constitué sous forme associative. Cette structure a fonctionné pendant plus de deux décennies comme un organe informel de réflexion et d'influence.

La loi du 15 juillet 1970 relative à la planification et à la décentralisation économique, dite "loi Terwagne", marque une étape décisive avec la création, en 1972, du Conseil économique régional pour la Wallonie (CERW). Réunissant à la fois les interlocuteurs sociaux et les représentants politiques, le CERW incarne la Wallonie vis-à-vis de l'Etat central.

En 1983, suite à la mise en place des institutions politiques régionales, le CERW est remplacé par le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), qui sera installé en 1984. Le CESRW évoluera ensuite en Conseil économique et social de Wallonie (CESW) en 2011, avant de devenir, en 2018, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie).

Évolutions institutionnelles

L'histoire du Conseil est indissociable des réformes successives de l'Etat belge et de l'extension progressive des compétences de la Région wallonne. Initialement organisé selon un modèle tripartite associant interlocuteurs sociaux et responsables politiques, le Conseil évolue vers une structure paritaire à la suite de la mise en place du Conseil régional wallon (1980) et de l'Exécutif régional wallon (1981). Dès lors, son interlocuteur principal devient le pouvoir politique régional.

Les six réformes de l'Etat intervenues entre 1970 et 2014 ont renforcé les compétences régionales, entraînant un élargissement significatif du champ d'intervention du Conseil. Aux matières économiques et sociales se sont progressivement ajoutées de nouvelles thématiques telles que l'environnement, le logement, la fiscalité, l'action sociale, ... Par ailleurs, le Conseil s'est vu confier, au fil du temps, le Secrétariat d'un nombre croissant d'instances consultatives spécialisées, actives dans des domaines variés tels que l'aménagement du territoire, l'environnement, l'énergie, l'égalité, la recherche, etc. Cette évolution a contribué à renforcer son rôle structurant dans le système consultatif wallon.

Evolutions des acteurs

La composition du Conseil a connu des évolutions significatives depuis sa création. Le nombre d'organisations représentées a progressivement augmenté, passant de 5 en 1984 à 10 en 2025, traduisant les transformations du paysage socio-économique et l'intégration de nouveaux acteurs.

L'Assemblée générale a également évolué dans sa configuration. Composée de 50 membres entre 1983 et 2018, elle compte désormais 56 membres, à la suite de la réforme de 2018, et à l'intégration des organisations environnementales.

Evolutions de la fonction consultative

Depuis son instauration, la fonction consultative a fait l'objet de plusieurs réformes visant à améliorer sa lisibilité, sa cohérence et son efficacité.

Une première étape importante intervient en 2008, avec une rationalisation du paysage consultatif, marquée notamment par une réduction du nombre d'instances et une réorganisation de certains secrétariats.

En 2017, une réforme plus structurelle a lieu. Elle conduit à une réorganisation des instances autour de différentes catégories, incluant notamment les Pôles thématiques, les Conseils consultatifs et les Commissions d'agrément, aux côtés des Commissions internes du Conseil.

En 2018, le Conseil connaît une évolution majeure avec la transformation du CESW en CESE Wallonie et l'intégration des organisations environnementales au sein de ses instances.

Plus récemment, en 2023, une évaluation de la fonction consultative a permis d'identifier des pistes d'amélioration, notamment en matière d'efficacité et de coordination. Ces réflexions ont alimenté le Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie et de ses Pôles thématiques.

Dans cette continuité, la Déclaration de Politique régionale 2024-2029 prévoit une nouvelle réforme de la fonction consultative, visant à recentrer celle-ci sur ses missions essentielles et à poursuivre les efforts de rationalisation.

Missions

Outil d'aide à la décision publique, le CESE Wallonie participe activement au processus démocratique, principalement en rendant des avis.

Réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales, le CESE Wallonie est un lieu unique de dialogue, de débats et de concertation, avec comme objectifs la recherche du consensus et la défense de l'intérêt général.

Les trois missions du CESE Wallonie sont :

1. Rendre des avis et recommandations sur toutes les matières régionales

Les thématiques traitées au CESE Wallonie sont nombreuses : emploi, formation, économie, budget, santé, action sociale, égalité des chances, mobilité, environnement, aménagement du territoire, énergie, recherche, logement, ruralité, tourisme, commerce, patrimoine, ...

Plusieurs types d'avis émanent du CESE Wallonie :

- les avis du CESE Wallonie c'est-à-dire ceux adoptés par les organisations patronales, syndicales et environnementales ;
- les avis des Pôles thématiques ;
- les avis des Conseils consultatifs ;
- les avis des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

La plupart des avis rendus sont publics et disponibles sur le site internet du CESE Wallonie, à l'exception des avis portant sur des dossiers individuels.

2. Organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux

Le CESE Wallonie est l'organisme régional de concertation sociale. Des réunions régulières sont organisées avec le Gouvernement wallon pour faire avancer ensemble une série de dossiers essentiels pour le développement économique et social de la Wallonie.

Les réunions avec les autres instances consultatives, régionales, belges ou étrangères font également partie de la concertation.

3. Assurer le Secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et de Commissions d'agrément, en fournissant à ces instances le personnel et les structures nécessaires à leur fonctionnement.

www.cesewallonie.be

Composition

Le CESE Wallonie réunit les interlocuteurs sociaux et les associations environnementales, représentatifs au niveau de la région. Ils portent la voix d'une grande partie des travailleurs, des entreprises et des groupes de défense de l'environnement.

En 2025, les organisations constitutives du CESE Wallonie sont :

Organisations patronales

- AKT for Wallonia (AKT)
- Union des Classes moyennes (UCM)
- Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)
- Union des Entreprises à Profit social (UNIPSO)
- Syndicat Neutre pour les Indépendants (SNI)

Organisations syndicales

- Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

Organisations environnementales

- Canopea
- Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée)

Structure

L'**Assemblée générale** et le **Bureau** du CESE Wallonie constituent les instances décisionnelles du Conseil. Pour les dossiers concernant notamment la politique économique et industrielle, l'emploi, la formation et l'éducation, l'action et l'intégration sociale, les finances, les aspects institutionnels ou budgétaires, le CESE Wallonie s'appuie sur ses **Commissions internes**, réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales. Des Groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place de manière ponctuelle.

En suivant les principes définis par différents décrets ou arrêtés, le CESE Wallonie assure le secrétariat des structures suivantes :

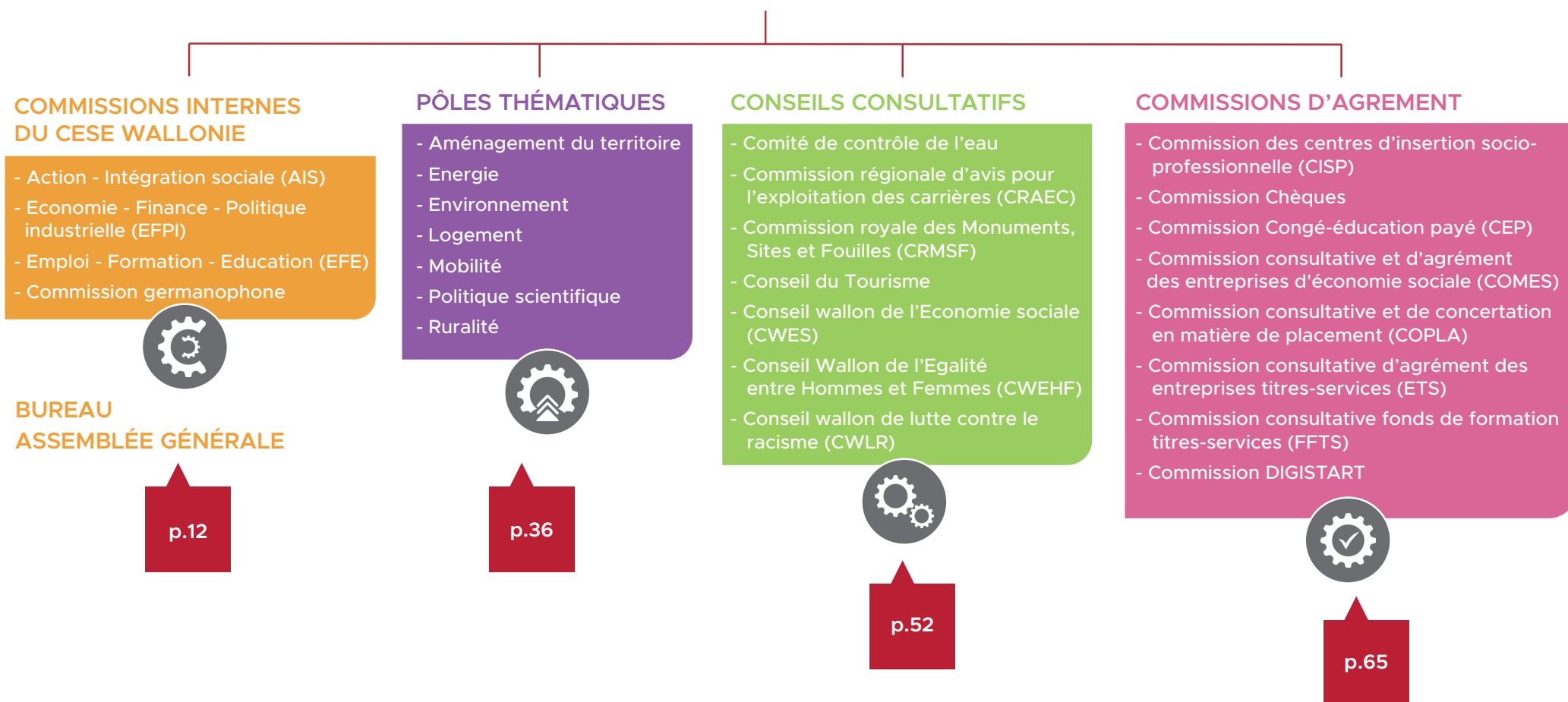
- **Pôles thématiques** : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique, Ruralité.
- **Conseils consultatifs** : Comité de Contrôle de l'Eau, Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC), Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), Conseil du Tourisme, Conseil wallon de lutte contre le racisme (CWLR).
- **Commissions d'avis en matière d'agrément** d'organismes dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

Ces structures sont composées de représentants des organisations patronales, syndicales, environnementales ainsi que d'autres organisations de la société civile, reconnues pour leur expertise et leur légitimité dans les matières traitées.

Ce rapport d'activités présente la synthèse des travaux menés en 2025 par ces différentes instances consultatives.

Structure

Secrétariat du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie



Personnel

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 60 personnes travaille au CESE Wallonie pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Personnel d'accueil et de maintenance, collaboratrices administratives, documentalistes, comptables, secrétaires de Commissions (des universitaires de formation variée: économistes, sociologues, juristes, ingénieurs agronomes, géographes...), responsables des services transversaux, secrétaires généraux adjoints, secrétaire général.



Secrétaire général : Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints :

Olivier FLOHIMONT
Arnaud DEPLAE

BEGON Mireille
BLANCHART Nathalie
BLANJEAN Frédérique
BOUNAMEAU Tonia
BOVEROUX Philippe
BRASSINE Benoît
BRISBOIS Katty
BURION Nadeige
CARPEAUX Carole
CLAUDOT Rudi
COLINET Zina
COMPAGNIE Philippe
CONTINO Emilie
COOLS Sébastien
CRAHAY Sébastien
DEBRAS Anne
DEBRULE Frédérique

DELBRASSINNE Nathalie
DELLISSE Véronique¹
DEPLAE Arnaud
DEREYMAEKER Nathalie
DI CATERINA Marianne
DIDEBERG Fabienne
DRAZENOVIC Michel
DRIESSEN Martine
ESTHER Anne¹
FABRINETTI Gérard
FRAIKIN Anne
FREROTTE Chiran
GONTIER Claude
GOZZA Giuseppe
GREGORIO Véronica
GUILLICK Anne
HANSON Sophie

HEINE Pierre-Jacques
HIJAZI Yasmine
HOUNJE Nathalie
JOCKIN Bernard
KAISER Véronique
KARMAOUI Yasmine
KLINKENBERG Anne-Catherine¹
KNOPS Eric
KORVORST Muriel
LANGE Stéphanie
LEDIEU Florence
LESPAGNARD Fanny
LUTTERI Ingrid
MACAUX Mathilde
MAIRESSE Alain
MOHAMED Geneviève
NIVELLE Sylviane

ORBAN Hélène
PAULIS Axel
PRESTI Laurie
RAGOEN Cynthia
RIGO Coralie
ROSENGARTEN Dominique
ROUXHET Frédéric
RUWET Nathalie
SONNENBERG Anne-Catherine
TILMAN Charlotte
TOUATI Nabila
UHODA Séverine
VAN HOOFF Thérèse
WILS Mégane

¹En 2025, Mme Véronique DELLISSE était en détachement.
Mme Anne ESTHER est en interruption de carrière depuis mars 2020 et est remplacée par Mme Mathilde MACAUX. Mme Anne-Catherine KLINKENBERG est en interruption de carrière et est remplacée par Mme Fanny LESPAIGNARD.

CESE WALLONIE

Assemblée générale

Bureau

Commissions internes

Assemblée des Instances bassin EFE

Comité économique et social de la Grande Région

Avis

Assemblée générale

L'Assemblée joue un rôle important au CESE Wallonie.

Outre l'adoption des avis émis par le Bureau, l'Assemblée définit les orientations de travail du CESE Wallonie, afin que ce dernier puisse remplir les missions qui lui ont été confiées.

En résumé, lors de ses réunions, l'Assemblée :

- ratifie les avis adoptés par le Bureau ;
- nomme certaines catégories de membres du personnel du CESE Wallonie ;
- approuve les comptes ;
- ...

Président

Daniel CORNESSE

Premier Vice-Président

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidents

Pierre-Frédéric NYST

Jean-François TAMELLINI

Secrétaire général

Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints

Arnaud DEPLAE

Olivier FLOHIMONT

Composition au 31/12/2025

Représentants des employeurs

AKT

Elodie BELLEFLAMME
Thomas DAVREUX
Caroline DECOSTER
Jean-Christophe DEHALU
Hugues KEMPENEERS
Volker KLINGES
Elvis MIHALOWITCH
Lora NIVASSE
Frédéric PANIER
Clarisse RAMAKERS
Anne REUL
Daphné SIOR

UCM

Eric CHAVET
Pierre-Frédéric NYST
David PISCICELLI
Virginie RICHIUSO
Valérie SARETTO
Anne-Sophie SNYERS

UNIPSO

Stéphane EMMANUELIDIS
Dominique VAN de SYPE

FWA

Benoit HAAG
Daniel-Henri SPARMONT

SNI

Bernard JACQUEMIN
Fabienne VAN DOOREN
Christophe WAMBERSIE

Représentants des travailleurs

FGTB

Françoise BERNARD
Morgane BODSON
Raphaël EMMANUELIDIS
Geoffrey GOBLET
Laure HOMERIN
Patrick LEBRUN
Michel MATHY
Olivier NYSSSEN
Alain REBIER
Hillal SOR
Jean-François TAMELLINI
Laurie VAN ISACKER

CSC

Alain BODSON
Daniel CORNESSE
Luca CICCIA
Damien DEQUESNE
Nathalie KALINOWSKI
Isabelle MEERHAEGHE
Muriel RUOL
Cindy RUSSO
Véronique SABEL
Thomas TYCHON
Jean-Marc URBAIN
Yannick VINCENT

CGSLB

Eugénie LEDOUX

Représentants des organisations environnementales

Canopea

Agathe DEFOURNY
Olivier GUILLITTE
Pauline MODRIE
Martin NEVE

Réseau IDées

Vanessa RASQUINET
Damien REVERS

Assemblée générale

L'Assemblée générale du CESE Wallonie compte 56 membres : 25 représentants des organisations syndicales, 25 représentants des organisations patronales et 6 représentants des organisations environnementales. Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon sur base des listes fournies par les organisations représentatives dans la région.

La durée du mandat des membres de l'Assemblée est de 4 ans.

L'Assemblée générale du CESE Wallonie est composée de manière à respecter le décret du 27 mars 2014 promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs.

Comme le stipule le décret du 15 octobre 2018, les 56 membres sont issus des organisations représentatives des travailleurs, de l'industrie et des grandes entreprises non-industrielles, des classes moyennes, de l'agriculture et des associations environnementales.

Parmi ces 56 membres, on compte :

- 25 membres présentés par : AKT for Wallonia (12), l'Union des Classes moyennes - UCM (6), l'Union des Entreprises à Profit social - UNIPSO (2), la Fédération wallonne de l'Agriculture - FWA (2) et le Syndicat Neutre pour les Indépendants - SNI (3).
- 25 membres présentés par : le Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens - CSC (12), l'Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique - FGTB (12) et la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique - CGSLB (1).
- 6 membres présentés par Canopea et par le Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée).

Trois membres de l'Assemblée générale sont issus de la Communauté germanophone.

Synthèse des travaux

En 2025, l'Assemblée générale s'est réunie à trois reprises : 11 février, 12 mai et 10 juillet. Les trois réunions ont eu lieu en présentiel.

Lors de chacune des réunions, les avis émis par le Bureau dans la période précédant la réunion de l'Assemblée sont inscrits à l'ordre du jour de manière à être adoptés définitivement par les membres du Conseil.

Outre les réunions de l'Assemblée, les membres de celle-ci sont invités à participer à tous les événements organisés par le CESE Wallonie ainsi qu'aux réunions des Commissions dites "élargies".



Le 11 février, les membres de l'Assemblée générale du CESE Wallonie ont rencontré le Ministre-Président du Gouvernement wallon, Adrien DOLIMONT, venu présenter les grandes orientations de la Déclaration de Politique régionale.

À cette occasion, le Ministre-Président a exposé les priorités de son Gouvernement pour la législature, notamment en matière d'emploi, de formation, de réindustrialisation, de transition énergétique et environnementale, ainsi que de simplification administrative et de maîtrise budgétaire.

Un échange a ensuite eu lieu avec les représentants des organisations, qui ont pu formuler leurs questions, réflexions et points d'attention sur les enjeux majeurs pour la Wallonie, parmi lesquels le marché du travail, la politique industrielle, les défis énergétiques et sociaux ou encore les conséquences de l'accord conclu au niveau fédéral.

La séance s'est achevée par une intervention du Président du CESE Wallonie, qui a rappelé l'importance de la concertation et la volonté du Conseil de contribuer activement au développement et au redressement de la Wallonie.



Assemblée générale

10 juillet : renouvellement de l'Assemblée

Le 10 juillet, l'Assemblée générale du CESE Wallonie a été renouvelée à l'issue des mandats de ses membres, d'une durée de quatre ans. À cette occasion, Daniel CORNESSE (CSC) a succédé à Pierre-Frédéric NYST (UCM) à la présidence pour la période 2025-2027.

Lors de la séance d'installation organisée au Vertbois, plusieurs interventions ont eu lieu. Le Président sortant est revenu sur le rôle du Conseil dans le processus démocratique et a dressé le bilan de son mandat, caractérisé notamment par les 40 ans du CESE, des collaborations internationales et l'implication dans la Grande Région.

Le nouveau Président a, pour sa part, exprimé sa volonté de s'inscrire dans la continuité du travail accompli, en réaffirmant l'importance de la concertation sociale et le rôle du CESE comme acteur clé de la démocratie.

La représentante du Ministre-Président a souligné l'importance du dialogue entre le Gouvernement et les forces vives, ainsi que la contribution du Conseil à la démocratie participative et à l'élaboration des politiques publiques.



Daniel CORNESSE,
Président du CESE Wallonie

Agé de 46 ans, Daniel CORNESSE est Secrétaire national de la CSC. Psychologue du travail, il débute en 2003 comme formateur en insertion professionnelle. Il rejoint ensuite la CSC liégeoise, où il occupe diverses fonctions pendant 15 ans. Il a présidé notamment la MIREL et le CSEF de Liège. En juillet 2025, il a succédé à Marc BECKER à la tête de la CSC wallonne.

Bureau

Le Bureau est l'une des instances décisionnelles du CESE Wallonie. Son rôle est essentiel dans l'organisation des travaux du Conseil puisque c'est le Bureau qui :

- adopte les avis avant leur ratification par l'Assemblée générale ;
- donne les lignes directrices pour les travaux du CESE Wallonie, des Commissions, des Groupes de travail ;
- prépare les réunions avec les autorités politiques et les autres organismes de concertation ;
- met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée ;
- élabore les prises de position du CESE Wallonie ;
- ...

Composition au 31/12/2025

Représentants des employeurs

AKT

Caroline DECOSTER
Jean-Christophe DEHALU
Frédéric PANIER

UCM

Caroline CLEPPERT
Pierre-Frédéric NYST
David PISCICELLI

UNIPSO

Dominique VAN de SYPE

FWA

Benoit HAAG

SNI

Christophe WAMBERSIE

Représentants des travailleurs

FGTB

Laure HOMERIN
Michel MATHY
Olivier NYSSSEN
Jean-François TAMELLINI

CSC

Luca CICCIA
Daniel CORNESSE
Isabelle MEERHAEGHE
Jean-Marc URBAIN

CGSLB

Eugénie LEDOUX

Représentants des organisations environnementales

Canopea

Martin NEVE

Bureau

Synthèse des travaux

Le Bureau s'est réuni à 10 reprises dans le courant de l'année 2025 : 27 janvier, 11 et 24 février, 10 et 24 mars, 28 avril, 12 et 26 mai, 16 et 30 juin, 14 juillet, 1^{er}, 8 et 22 septembre, 13 octobre, 6 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.

La partie qui suit propose la synthèse des travaux du Bureau qui s'articulent principalement autour des axes suivants :

1. Fonction consultative
2. Concertation
3. Auditions
4. Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

1. Fonction consultative

Avis

Le CESE Wallonie peut remettre des avis sur toutes les matières qui concernent la Wallonie. Les avis du CESE portent principalement sur les thématiques transversales en matière d'économie, d'emploi, de formation, d'action et d'intégration sociale, ...

Les avis portent sur les projets de décrets et d'arrêtés, sur les plans stratégiques, sur les orientations politiques. Ils sont rendus d'initiative ou sur demande des autorités.

Les projets d'avis, préparés au sein des Commissions internes du CESE Wallonie (voir en page 19), sont soumis au Bureau, qui les adopte de manière intérimaire.

En 2025, le CESE Wallonie a rendu 36 avis (voir liste p.34) couvrant une gamme étendue de sujets. Citons notamment la réforme de l'accompagnement et du contrôle des chercheurs d'emploi, la réforme des primes à l'embauche, la formation de base au numérique ainsi que celle de l'accès à la profession, les aides à l'investissement en faveur des entreprises, la protection des indications géographiques, le plan de cohésion sociale, les maisons d'hébergement et les

services d'aide aux personnes, les politiques en matière de santé, dont la vaccination et le transport non urgent de patients, ainsi que les mesures relatives à l'emploi dans le secteur public et non marchand.

L'analyse de plusieurs décret-programmes, traitant de diverses matières (dont l'emploi et la formation) et comportant des mesures diverses ainsi que du décret-programme budgétaire, ont donné lieu à plusieurs avis.

Parmi les avis rendus en 2025, deux ont été émis d'initiative. Le premier concerne la réindustrialisation de la Wallonie et le second porte sur le projet de "Boucle du Hainaut".

Déclaration

Dans une déclaration adoptée le 9 avril par l'ensemble des organisations membres du Bureau, le CESE Wallonie a réagi au décret "Diversité" du Président américain et à ses implications pour les entreprises et leurs travailleurs. À travers ce texte, le CESE a réaffirmé le rôle crucial de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein des entreprises, tant pour leur propre développement que pour la construction d'une société plus équitable et durable.

2. Concertation

Le Bureau prépare et assure le suivi de la concertation. La concertation s'organise entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon ou ses Ministres ainsi qu'avec les autres organismes de concertation et de consultation.

Gouvernement wallon

Des rencontres régulières ont lieu entre les représentants du CESE Wallonie et le Gouvernement wallon (dans son ensemble ou avec des Ministres).

Les avis du CESE Wallonie
sont disponibles sur
www.cesewallonie.be.

En 2025, les membres du Bureau ont rencontré le Ministre-Président à deux reprises en vue de débattre de la réforme de la fonction consultative (voir encadré p.18). Les réunions ont eu lieu à l'Elysette les 23 janvier et 17 octobre.

Le 13 novembre, une délégation du CESE Wallonie a rencontré le Gouvernement wallon en vue d'échanger sur les priorités de ce dernier.

En outre, au début de l'année, les représentants du CESE Wallonie ont participé à plusieurs réunions organisées par les Ministres concernant la réorientation de certains projets du Plan de Relance de la Wallonie.

Organismes de concertation et de consultation

Organisées de manière régulière, les réunions "Interconseils" rassemblent les Secrétariats généraux des Conseils économiques et sociaux régionaux (Brupartners, SERV, WSR et CESE Wallonie), du Conseil national du Travail et du Conseil central de l'Economie. Ces réunions permettent un échange d'informations sur les dossiers en cours ; elles sont aussi l'occasion de d'envisager des expressions communes sur des thématiques spécifiques.

En 2025, trois réunions ont eu lieu: 4 février, 3 juin (cette réunion s'est tenue au Vertbois) et 6 octobre.

Au programme des réunions de 2025 : les actualités des différentes instances ainsi que des échanges sur les dossiers en cours et les perspectives de travail. Ont notamment été abordés : les bonnes pratiques en matière d'intelligence artificielle, les perspectives budgétaires aux différents niveaux de pouvoir, l'impact de mesures fédérales, en particulier la réforme de l'assurance chômage, sur les entités fédérées.

Bureau

3. Auditions

27 janvier : Médiateur

Le 27 janvier, les membres du Bureau ont reçu Marc BERTRAND, Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a présenté le Rapport annuel 2023. À l'approche de la fin de son mandat, le Médiateur a rappelé les missions du service et partagé les principaux enseignements du rapport. Cette présentation a été suivie d'un échange avec les membres.



4. Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Outre l'examen des projets d'avis et le suivi de la concertation, le Bureau oriente les travaux du CESE Wallonie, de ses Commissions et Services.

Le Bureau assure le suivi des décisions prises relatives au fonctionnement interne du Conseil et à la politique du personnel.

Enfin, le Bureau suit avec attention les travaux en matière de communication et de publications (voir en page 80).

Réforme de la fonction consultative

La Déclaration de Politique régionale 2024-2029 prévoit que *"En concertation avec les partenaires sociaux, économiques et environnementaux, la fonction consultative sera réformée en vue d'un recentrage sur ses missions essentielles et d'une rationalisation de ses Pôles"*.

Le Ministre-Président a sollicité une proposition du CESE Wallonie, en insistant sur le timing de la consultation, les délais, la rationalisation et le rôle d'expertise de la fonction consultative. Cette première contribution du CESE a été transmise fin avril 2025. Le Conseil y insiste notamment pour une concertation régulière avec le Gouvernement, des consultations le plus en amont possible et un retour plus systématique sur les avis émis.

Le Gouvernement a adopté, le 17 juillet 2025, une "Feuille de route en vue d'une réforme de la fonction consultative". Le Ministre-Président a demandé aux instances du Conseil des propositions concrètes sur les différents points de ce document.

Tout au long de l'année 2025, le Bureau du CESE et les organisations membres ont échangé sur cette réforme et l'élaboration de ces propositions.

Dans le cadre des réflexions menées, deux réunions ont été organisées en 2025 avec les Président.e.s des instances : le 29 septembre, pour les Pôles thématiques et le 22 octobre, pour les Conseils consultatifs et les Commissions d'agrément. L'objectif de ces réunions, présidées par Daniel CORNESSE, était d'informer les instances sur l'orientation de la réforme et d'avoir un échange de vues à ce sujet.



Réunion du 29 septembre



Réunion du 22 octobre

Commissions internes

Les Commissions internes du CESE Wallonie :

- Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé (AIS)
- Commission de l'Economie, des Finances et des Politiques industrielles (EFPI)
- Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Education (EFE)
- Commission spéciale Germanophone

Les Commissions internes constituent le premier lieu de dialogue et de rencontre entre les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales.

Composées d'hommes et de femmes de terrain, spécialistes dans les matières traitées, les Commissions préparent les avis du CESE Wallonie, débattent des projets du Gouvernement et préparent les orientations politiques.

C'est au sein des Commissions que les projets d'avis du CESE Wallonie sont élaborés. Les Commissions se tiennent informées de l'évolution des dossiers d'actualité. Elles débattent aussi des enjeux et des politiques stratégiques pour l'avenir de la Wallonie.

Elles réunissent les experts désignés par les organisations patronales, syndicales et environnementales représentées à l'Assemblée générale. Les intitulés des Commissions indiquent les matières qui y sont traitées. Chaque Commission comporte un Président et un Vice-Président.

Aux membres, présentés par organisation, s'ajoutent les experts et les experts occasionnels. Ceux-ci peuvent participer aux réunions en fonction des thématiques abordées et de leur domaine d'expertise.

Pour certains dossiers "transversaux", des réunions conjointes de plusieurs Commissions sont organisées. Sur certains thèmes, des groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place, sur décision du Bureau.

Le CESE Wallonie compte 4 Commissions permanentes qui sont présentées dans les pages qui suivent.

Le Secrétariat des Commissions est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les collaboratrices administratives et le collaborateur administratif complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

La composition des Commissions présentées est celle en date du 31 décembre 2025.

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

Présidence

Raphaël EMMANUELIDIS

Vice-Présidence

Nicolas VANDENHEMEL

Secrétaires de Commission

Zina COLINET

Nathalie DELBRASSINNE

Collaborateur administratif

Axel PAULIS

Membres

Experts

AKT

ThThierry DEVILLEZ
Charline LENAERTS
Elvis MIHALOWITCH

FWA

Natacha LAMBOTTE

UCM

Jamila FERJAOUI
Renaud FRAN CART
David PISCICELLI

Christian RADERMECKER

UNIPSO

Philippe DEVOS
Alice FLAHAUT
Fabian GENARD
Elise LAY

Olivia RASKIN

CSC

Bénédicte CANIVEZ
Luca CICCIA
Dimitra PENIDIS
Véronique SABEL
Nicolas VANDENHEMEL

Pierre LEDECQ
Sébastien ROBEET

CGSLB

Christian BOUGARD
Aubry CLERDENT
Béatrice LEONARD
Danielle MABUILA

Eric DUBOIS
Fabrice JARDON

FGTB

Geoffrey GOBLET
Nathalie LIONNET

Morgane BODSON
Sandra DELHAYE
Thomas DI PANFILO
Raphaël EMMANUELIDIS
Patrick REHAN
Martine UGOLINI

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

Dans le cadre de la réforme de la fonction consultative de 2017, des modalités spécifiques ont été adoptées concernant la fonction consultative des secteurs de l'intégration des personnes étrangères et de l'action sociale sensu stricto, confiée au secrétariat du CESE Wallonie. La Commission AIS a été élargie à deux Sections "Action sociale" et "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère", composées d'experts associés émanant de ces secteurs ayant voix délibérative et qui enrichissent la réflexion des partenaires sociaux dans ces matières.

Section "Action sociale"			Section "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère"		
	Membres effectifs	Membres suppléants		Membres effectifs	Membres suppléants
AMA	Antoine FARCHAKH	Christine VANHESSEN	Carrefour des cultures	Richard SAKA SAPU	/
ARCA	Louise REMICHE	Mélissa LIBERT	CIEP	Céline SCHILTZ	Benjamin LAURENT
CAIPS	François XHAARD		COPILI	Olga DOUNSKAIA	
Centres de service social	Grégory MICHEL		CRIPÉL	Régis SIMON	
Centres de référence agréés en médiation de dettes		Fabienne JAMAIGNE	CRI Namur	Benoite DESSICY	
Fédération des CPAS	Antony PECORARO	Arnaud WEGRIA	CRILUX		Nicolas CONTOR
Fédération des services sociaux	Jonathan de SCHAETZEN	Stéphanie GRIBOMONT	CRI Verviers		Farid NAGUI
Observatoire du crédit et de l'endettement	Sabine THIBAUT		Fédération des CPAS	Cécile THOUMSIN	Vinciane MASURELLE
RACYNES		Alexandre CARLIER	Fédération des services sociaux	Stéphanie GRIBOMONT	Bénédicte MACCATORY
Relais sociaux	Olivier HISSETTE	Arnaud JACQUINET	Interfédéré CISP	Louise NILOLIC	Anne-Hélène LULLING
RWLP	Christine MAHY	Marie-Laure THIRY	SEFoP	François CHARLIER	Pierre EVRARD
UVCW	/	/			

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

Réunions

La Commission AIS s'est réunie à 4 reprises en 2025, à savoir les 4 juin, 2 juillet, 3 septembre et 10 décembre.

La Commission AIS s'est réunie à 9 reprises en composition élargie aux Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères", à savoir les 8 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 30 avril, 1^{er} septembre, 15 octobre, 5 novembre et 10 décembre.

La réunion du 15 octobre s'est déroulée en partie conjointement avec la Commission EFE, le CWES et le Bureau.

Les réunions du 2 avril et du 1^{er} septembre se sont déroulées en partie conjointement avec le CWEHF.

La Commission AIS s'est réunie à 1 reprise en composition élargie à la Section "Action Sociale", le 1^{er} septembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission AIS a préparé les 9 avis suivants :

- Avis n°1615 adopté par le Bureau le 14 avril sur l'avant-projet de décret relatif au plan de cohésion sociale.
- Avis n°1621 adopté par le Bureau le 30 juin sur l'avant-projet de décret modifiant les dispositions du CWASS relatives au carnet de vaccination électronique "Vaccicard".
- Avis n°1624 adopté par le Bureau le 8 septembre sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (art. 52, 63, 65 et 67).

- Avis n°1625 adopté par le Bureau le 8 septembre sur le projet d'arrêté du GW portant financement de la mesure de création d'emplois 2021-2024 dans le secteur public des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR-MRS).
- Avis n°1629 adopté par le Bureau le 12 septembre sur l'avant-projet de décret relatif aux maisons d'hébergement collectif des personnes en difficultés prolongées.
- Avis n°1630 adopté par le Bureau le 15 septembre sur l'avant-projet de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif au transport non-urgent de patients.
- Avis n°1633 adopté par le Bureau le 7 octobre sur le projet de modification du CWASS, relatif à la validation des compétences dans le secteur des services d'aide aux familles et aux aînés.
- Avis n°1641 adopté par le Bureau le 6 novembre sur l'avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'art.138 de la Constitution (chapitres 4 et 6 - art. 20, 21, 22, 26, 27 et 28).
- Avis n°1649 adopté par le Bureau le 22 décembre sur l'avant-projet d'arrêté relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission AIS a entendu les personnes suivantes :

- Le 2 avril :
 - Mme Julie GYSEN, Cheffe de Cabinet adjointe, Mme Apolline MAIRIAUX, Attachée au département Solidarités du Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS et Mme Marine JONET, Collaboratrice juridique au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS,

pour la présentation de la note méthodologique relative aux familles monoparentales (Conjointement avec le CWEHF) ;

- M. Bruno CARIA, Chef de Cabinet adjoint Pouvoirs locaux, Mme Camille ROUSSEAU, Juriste et Mme Marie MOULART, Conseillère au sein du Cabinet du Ministre François DESQUESNES, pour la présentation de l'avant-projet de décret relatif au Plan de cohésion sociale.

- Le 4 juin :
 - M. Gaël DUPRAT, Conseiller Cellule Santé du Ministre Yves COPPIETERS, M. Anthony DE BACKER et Mme Émilie BOGAERTS, Département santé de l'AViQ, pour la présentation de l'avant-projet de décret relatif à la Vaccicard.
- Le 2 juillet :
 - Mme Delphine PICCININNO, Conseillère au sein du département Pouvoirs locaux du Cabinet du Ministre François DESQUESNES, pour la présentation de la note d'orientation relative à un pouvoir public local intégré.
- Le 1^{er} septembre :
 - M. Christophe BURET, Conseiller Cellule Santé au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS, pour la présentation de l'avant-projet de décret relatif aux maisons d'hébergement collectif des personnes en difficultés prolongées ;
 - Mmes Julie GYSEN, Cheffe de Cabinet adjointe, et Apolline MAIRIAUX, Attachée au sein du Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS et M. Dimitri GRELMERS, SPW SG – Cellule des stratégies transversales, pour la présentation de la stratégie de lutte contre la pauvreté et de soutien aux familles monoparentales (Conjointement avec le CWEHF).

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

- Le 3 septembre :
 - M. Robert JAVAUX, Conseiller au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS, pour la présentation de l'avant-projet de décret relatif au transport non-urgent de patients.
- Le 5 novembre :
 - M. Alain VAESSEN, Directeur général de la Fédération des CPAS, pour la présentation de l'avis de la Fédération des CPAS sur la "Note d'orientation relative au Service public local intégré et modernisé".
- Le 10 décembre :
 - Mme Gaëtane CONVENT, Cheffe de Cabinet adjointe du Ministre Yves COPPIETERS et M. Christophe RIZZO, Département Handicap de l'AViQ, pour la présentation de l'avant-projet d'arrêté relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap.

La Commission a souhaité, par ailleurs, être informée de la "Note d'orientation relative au Service public local intégré et modernisé", adoptée par le Gouvernement wallon. Elle a pris connaissance de l'avis de la Fédération des CPAS sur ce projet. La Commission a préparé un projet d'avis d'initiative à l'attention du Ministre des Pouvoirs locaux, M. François DESQUESNNE, pour lui faire part de ses commentaires.

Autres travaux

La Commission a suivi les différentes étapes du processus d'élaboration de la stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté 2025- 2029 en prenant connaissance de la note méthodologique et du cahier de recommandations adoptés en la matière par le Gouvernement wallon. Elle a formulé des points d'attention à ce propos dans plusieurs courriers adressés au Ministre Yves COPPIETERS, avec un focus particulier sur les services et le budget des secteurs de l'action sociale et de l'intégration des personnes étrangères. La Commission a sollicité l'expertise de la Commission Emploi-Formation-Education et du Pôle Logement sur les mesures spécifiques emploi/logement de la stratégie de lutte contre la pauvreté. La Commission a également procédé à des échanges sur la stratégie wallonne de soutien aux familles monoparentales, au regard de l'analyse des acteurs de terrain.

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Présidence

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidence

Michel MATHY

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX
Frédérique DEBRULE

Collaboratrice administrative

Coralie RIGO

Membres

Experts

AKT	Valérie DEBOIS Olivier PAUWELS	Salim CHAMCHAM Carine LAMBERT Daphné SIOR
FWA	Bernard DECOCK	
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	Tania LOULTCHEFF Clément POULAIN Virginie RICHIUSO	David PISCICELLI Olivier VANDENABEELE
UNIPSO	Patrick DE BUCQUOIS Mathieu DE POORTER Elise LAY Anne-Laure MATAGNE Dominique VAN DE SYPE	Stéphane EMMANUELIDIS Michaël MERCHERS
CSC	Bénédicte CANIVEZ Antoine DEDRY Jean-Marc URBAIN	Luca CICCIA Yves MILANTS Luc NORGA François RENARD Muriel RUOL Clarisse VAN TICHELEN
CGSLB	Christian BOUGARD Fabrice JARDON Eugénie LEDOUX Béatrice LEONARD Dominique VAES	Vicky HENDRICK Olivier LECOMTE
FGTB	Patrick LEBRUN Clarisse VALLES Michaël VENTURI	Olivier BONFOND Thomas DI PANFILO Laure HOMERIN Stéphane JAUMONET Marialise MAGNO Margot MAILLARD Olivier NYSSSEN Laurent PIRNAY Zoé RONGE Hillal SOR
CANOPEA		Arnaud COLLIGNON

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Réunions

La Commission EFPI s'est réunie à 9 reprises en 2025, à savoir les 20 janvier, 11 février, 14 avril, 19 mai, 23 juin, 8 juillet, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission EFPI a préparé les 8 avis suivants :

- Avis n°1618 adopté par le Bureau le 30 juin sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 mai 2024 relatif aux aides à l'investissement en faveur des petites ou moyennes entreprises et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 mai 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises et sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 mai 2024 relatif aux aides à l'investissement en faveur des grandes entreprises et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 mai 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises.
- Avis n°1619 adopté par le Bureau le 30 juin sur l'avant-projet de décret relatif à la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels.
- Avis d'initiative n°1620 adopté par le Bureau le 30 juin sur la réindustrialisation en Wallonie.
- Avis n°1623 adopté par le Bureau le 22 juillet sur l'avant-projet de décret portant organisation de l'Agence du Numérique.
- Avis n°1628 adopté par le Bureau le 8 septembre sur le projet d'arrêté relatif à la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels.
- Avis n°1637 adopté par le Bureau le 6 novembre sur l'avant-projet de décret-programme budgétaire (chapitres 4 et 9).
- Avis n°1642 adopté par le Bureau le 6 novembre sur l'avant-projet de décret-programme budgétaire (chapitres 11, 15, 19 et 20).
- Avis d'initiative n°1646 adopté par le Bureau le 25 novembre sur la Boucle du Hainaut.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission EFPI a entendu les personnes suivantes :

- Le 20 janvier :
 - M. Frédéric ERPICUM, Wallonie Entreprendre, pour une présentation intitulée "Recommandations aux acteurs publics en matière de décarbonation de l'industrie en Wallonie" ;
 - M. Cédric BRULL, dirigeant des clusters TWEED et H2O, pour une présentation intitulée "Mesures en faveur de la transition énergétique des entreprises en Wallonie - Exemples de mesures, secteurs & actions clés en Wallonie".
- Le 11 février :
 - M. Eric WATTELAR, Chef de Cabinet adjoint du Ministre-Président Adrien DOLIMONT, pour une présentation du budget initial 2025 de la Région wallonne.
- Le 8 juillet :
 - MM. Samuel RACANELLI et Aurélien JONETTE, respectivement Chef de Cabinet adjoint et Conseiller du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pour une présentation de l'avant-projet de décret portant organisation de l'Agence du Numérique.
- Le 17 novembre :
 - MM. Sébastien YASSE et Matthieu GREGOIRE, respectivement senior-garant et rédacteur de l'étude au sein du Bureau d'études Deplasse, pour une présentation de l'étude "La Boucle du Hainaut – Evaluation des impacts socio-économiques en province du Hainaut".
- Le 15 décembre :
 - M. Arnaud DESSOY, Senior analyst Social & Public Finance chez Belfius, pour une présentation de la situation financière 2025 des pouvoirs locaux ;
 - M. Gianni INFANTI, Chef de Cabinet du Président du Collège de la Province de Hainaut, pour une présentation de la situation budgétaire de la Province de Hainaut.

Autres travaux

En fin d'année, la Commission s'est penchée sur les thématiques futures à aborder lors des prochaines réunions. Après le thème consacré à la Boucle du Hainaut, c'est celui des finances locales qui a été retenu. Les auditions sur cette thématique ont commencé fin 2025 et se poursuivent en 2026.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Présidence

Isabelle MEERHAEGHE

Vice-Présidence

Jérôme THIRY

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Collaboratrice administrative

Martine DRIESSEN

Membres

Experts

AKT	Laura BELTRAME Jean-Christophe DEHALU Hughes KEMPENEERS Elvis MIHALOWITCH Frédéric PANIER	Gauthier DE VOS Rose-May DELRUE Thierry DEVILLEZ
FWA	Olivier DEVALCKENEER	
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	David PISCICELLI	
UNIPSO	Rose Marie ARREDONDAS Frédéric CLERBAUX Dominique VAN DE SYPE Sophie VASSEN	Stéphane EMMANUELIDIS David LEFEBVRE
CSC	Alain BODSON Nathalie KALINOWSKI Deborah KAKOLOBANGO Pierre LEDECQ Isabelle MEERHAEGHE Nel VAN SLIJPE	Hélène CHEVALIER Luca CICCIA Régine FOURNY Damien DESQUESNE Anh Thuong HUYNH Jean-Benoît MAISIN Luc NORGA Marc SCIUS
CGSLB	Christian BOUGARD Béatrice LEONARD Dominique VAES	Olivier LECOMTE
FGTB	Renaud BIERLAIRE Olivier BOUILLON Laure HOMERIN Agnès RAMAEKERS Jérôme THIRY	Morgane BODSON Roméo BORDENGA Thomas DI PANFILO Sébastien DUPANLOUP Isabelle MICHEL Patrick REHAN Maxime ROLAND
Réseau IDées	Vanessa RASQUINET Damien REVERS	

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Réunions

La Commission EFE s'est réunie à 16 reprises en 2025, à savoir les 15 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 21 mai, 4 juin, 2 juillet, 27 août, 3 septembre, 10 septembre, 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre, 5 novembre, 19 et 17 décembre.

La réunion du 15 octobre s'est déroulée en partie conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale, élargie aux sections "Intégration des personnes étrangères" et "Action sociale", le Conseil wallon de l'Economie sociale et le Bureau du CESE.

Un Groupe de travail conjoint avec Brupartners a également été mis sur pied pour répondre à la demande d'avis de Mme la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Elisabeth DEGRYSE portant sur 66 dossiers de demande d'habilitations dans l'enseignement supérieur. Il s'est réuni à 2 reprises en 2025, à savoir les 3 et 24 avril.

En outre, le Secrétariat de la Commission a également participé à 5 réunions du GPS-W (Groupe des Partenaires sociaux wallons), tenues les 16 juillet, 8 septembre, 5 novembre, 1^{er} et 22 décembre, et consacrées à la mise en œuvre de l'écosystème de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement pour adultes et de la formation professionnelle, à l'avenir des IBEFE et aux comités stratégiques sectoriels.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission EFE a préparé ou contribué à la préparation des 17 avis suivants :

- Avis n°1613 adopté par le Bureau le 10 mars sur la réforme de l'accès à la profession.
- Avis n°1614 adopté par le Bureau le 14 avril - Rapport sur l'exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socio-professionnelle.

- Avis n°1617 adopté par le Bureau le 16 juin sur la réforme de l'accompagnement et du contrôle des chercheurs d'emploi.
- Avis n°1622 adopté par le Bureau le 14 juillet sur les accords de coopération relatifs au numérique dans les établissements d'enseignement et sur les avant-projets de décret y portant assentiment.
- Avis n°1626 adopté par le Bureau le 8 septembre sur l'avant-projet de décret sur l'inscription obligatoire auprès du FOREM des bénéficiaires du revenu d'intégration.
- Avis n°1627 adopté par le Bureau le 8 septembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du 16 juillet 2020 fixant les interventions financières de l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises.
- Avis n°1631 adopté par le Bureau le 22 septembre sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture.
- Avis n°1632 adopté par le Bureau le 22 septembre sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.
- Avis n°1634 adopté par le Bureau le 13 octobre sur l'avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation.
- Avis n°1635 adopté par le Bureau le 13 octobre sur l'avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution.
- Avis n°1636 adopté par le Bureau le 6 novembre sur le volet Emploi de l'avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses.
- Avis n°1638 adopté par le Bureau le 6 novembre sur l'article 16 relatif aux CISP de l'avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.
- Avis n°1639 adopté par le Bureau le 6 novembre sur une disposition modifiant le décret du 20 juillet 2022 relatif à la formation de base au numérique.
- Avis n°1640 adopté par le Bureau le 6 novembre sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 août 2000 relatif aux cours de formation dans la formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises.
- Avis n°1643 adopté par le Bureau le 14 novembre sur l'avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation.
- Avis n°1644 adopté par le Bureau le 14 novembre sur l'avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution.
- Avis n°1645 adopté par le Bureau le 24 novembre sur l'avant-projet de décret relatif à la réforme des primes à l'embauche.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission EFE a entendu les personnes suivantes :

- Le 15 janvier :
 - Mme Sandrine LONNOY, Cheffe de Cabinet adjointe, et M. Fabian CULOT, Chef de Cabinet, représentant le Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pour la présentation de la Note d'orientation relative à la réforme du paysage de l'emploi/l'insertion socio-professionnelle et de l'activation des chercheurs d'emploi.
- Le 5 mars :
 - Mme Louise NIKOLIC, représentante de l'Interfédération des CISP, pour un échange concernant la synthèse des rapports d'activité annuels des centres agréés, dans le cadre de la préparation du rapport du CESE sur l'exécution du décret.
- Le 2 juillet :
 - Mme Sandrine LONNOY, Cheffe de Cabinet adjointe, et M. Martin DE MONTIGNY, Conseiller, représentant le Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pour la présentation de la Note conjointe au Gouvernement wallon et au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles adoptée le 12 juin 2025, concernant la méthodologie de la réforme des aides à la promotion de l'emploi.
- Le 15 octobre :
 - Mmes Sandrine XHAUFLAIRE et Marie CASTAIGNE, représentantes de la Fédération des CPAS, pour la présentation de l'impact sur les CPAS de la réforme de la réglementation relative au chômage.
- Le 5 novembre :
 - Mme Sandrine LONNOY, Cheffe de Cabinet adjointe, et M. Martin DE MONTIGNY, Conseiller, représentant le Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pour la présentation de la réforme des incitants à l'embauche.
- Le 17 décembre :
 - M. Jordan LECLERC, Conseiller, représentant le Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pour la présentation sur le projet de réforme du dispositif AIRBAG.

Autres travaux

La Commission a suivi l'évolution des projets quant à l'avenir des IBEFE (Instances Bassin Emploi - Formation - Enseignement qualifiant), en coordination avec les réflexions du GPS-W concernant la réforme de l'écosystème.

Elle a également suivi l'évolution des dispositions relatives au Service citoyen, suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 23 octobre 2025.

Le 2 avril, la Commission a assisté à la présentation par la Ministre Valérie GLATIGNY de la réforme de l'enseignement de promotion sociale et sa transformation en enseignement pour adultes, lors d'un webinaire à l'attention des multiples acteurs intéressés.

Le 1^{er} octobre, à la demande de la Commission Action - Intégration sociale, la Commission a examiné certaines mesures du cahier de recommandations relatif à la stratégie de lutte contre la pauvreté, réalisé à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre d'un processus participatif coordonné par le Ministre Yves COPPIETERS.

Commission spéciale Germanophone

Présidence

Thomas TYCHON

Vice-Présidence

-

Secrétaire de Commission

Dominique ROSENGARTEN

Collaboratrice administrative

-

Membres

AKT	Astrid CONVENTS Volker KLINGES Erich THÖNNES
FWA	André LEDUR
UCM	Eric CHAVET
UNIPSO	Jürgen STRANG Dominique VAN DE SYPE
CSC	Mike METTLEN Susanne NIESSEN Thomas TYCHON
CGSLB	Christophe LIBERT
FGTB	Laurie VAN ISACKER Danny LASCHET

Réunions

La Commission spéciale germanophone s'est réunie à 3 reprises en 2025, à savoir les 28 janvier, 26 mai et 24 juin.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission spéciale germanophone a préparé l'avis relatif à la décision du Bureau du CESE Wallonie concernant la suppression des obligations germanophones dans le cadre du projet de réforme de la fonction consultative.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission spéciale germanophone a entendu les personnes suivantes :

- Le 28 janvier :
 - Mmes Nathalie DELBRASSINNE et Zina COLINET, Secrétaires de Commission au CESE Wallonie, sur les plans de lutte contre la pauvreté ;
- Le 24 juin :
 - MM. Luc SIMAR et Olivier FLOHIMONT, Secrétaire général et Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie, sur les réflexions concernant le fonctionnement, la composition et les représentations de la Commission spéciale germanophone.

Autres travaux

La Commission spéciale germanophone est régulièrement informée des actualités du CESE Wallonie sur les dossiers qui concernent les compétences wallonnes et qui s'appliquent sur le territoire de la Communauté germanophone.

¹ Sonderausschuss für die besonderen Belange des deutschsprachigen Gebiets

Assemblée des Instances bassin EFE

Présidence

Laure HOMERIN

Vice-Présidence

Laurent SCHILTZ

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Gersende CHARPENTIER (Brupartners)

Julie MILLAN (Brupartners)

Collaboratrice administrative

Martine DRIESSEN

Membres

Invités

CSC	Léon DETROUX Isabelle MEERHAEGHE	
FGTB	Eric BUYSENS Sabine LIBERT	
AKT	<i>Mandat vacant</i>	
UCM	David PISCICELLI	
BECI	Laurent SCHILTZ	
BRUXEO	Bruno GERARD	
Présidents des IBEFE	Renaud BIERLAIRE (IBEFE – Hainaut Sud) Alain BODSON (IBEFE – Verviers) Philippe DELFOSSE (IBEFE – Wallonie Picarde) Vincenzo MARAGLIANO (IBEFE – Hainaut Centre) Philippe NAIME (IBEFE – Liège) Laurent SCHILTZ (IBEFE – Bruxelles) Jacques SPELKENS (IBEFE – Brabant wallon) Gilles SEVERIN (IBEFE – Luxembourg) Fabienne TINANT (IBEFE – Namur) Françoise WIBRIN (IBEFE – Huy Waremme)	
Représentants des Cabinets ministériels	David LAHAYE - Brian DECHAMPS (Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET) Laetitia VAN CAUWENBERGE (Cabinet de la Ministre Valérie GLATIGNY)	
FOREM		Stéphanie BARBET Amélie COLLE Jean-François SPELEERS
BRUXELLES-FORMATION		Jocelyne PIRDAS Nicolas VANHOVE
DGEO		Béatrice ALLARD Florence MARCELLI
IWEPS		Anne-Cécile MASSART Frédéric VESENTINI
IBSA		Xavier DEHAIBE Morgane VAN LAETHEM
Coordinateurs IBEFE		Louise Cartuyvels Fabrice DEBRUYN Audrey GRANDJEAN Françoise MICHIELS
OFFA		Alain GOREUX
Observatoire du qualifiant		<i>Mandat vacant</i>
Cabinet du Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles		Nathalie LEVAUX

Assemblée des Instances bassin EFE

Réunions

L'Assemblée des Instances bassin EFE s'est réunie à 2 reprises en 2025, à savoir les 28 mars et 23 juin.

Cette activité plus réduite qu'à l'accoutumée s'explique principalement par un début de législature marqué par des concertations intra-francophones sur la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement de promotion sociale et de la formation professionnelle, concernant directement les Instances bassin. Dans l'attente de décisions politiques sur le sujet, les travaux de l'Assemblée ont été plus réduits.

Travaux

La réunion du 28 mars 2025 a été principalement consacrée au suivi et à l'échange d'informations concernant d'importantes réformes en cours impactant à des degrés divers les Instances bassins et leur champ de compétences: la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'Enseignement de promotion sociale et de la formation professionnelle, la limitation de l'accès aux 7^{èmes} professionnelles et techniques de transition, la réforme de l'enseignement de promotion sociale devenu "Enseignement pour adultes". La réunion a également permis de finaliser en concertation avec les représentants des Ministres, l'organisation du séminaire organisé par les IBEFE le 3 juin 2025 à Bruxelles à l'occasion des 10 ans des Instances bassin EFE et de l'Accord de coopération de 2014 relatif aux Instances bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi.

La réunion du 23 juin 2026 a permis d'assurer le suivi et de tirer le bilan de ce séminaire. Elle a aussi permis d'enregistrer les nombreuses remarques et interrogations des Présidents des Instances bassins sur l'avenir de celles-ci, rediscuté dans le cadre de la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement de promotion sociale et de la formation professionnelle.

Sur des aspects plus fonctionnels, ont également été évoqués la présentation de l'outil "Cadastre 2.0" mis en place pour l'IBEFE Bruxelles pour assurer la mise à disposition des opérateurs des données collectées par l'Instance, les activités inter-bassins et le renouvellement des mandats des Instances et des chambres emploi et formation.



Séminaire du 3 juin 2025

Comité économique et social de la Grande Région

Créé le 4 février 1997, le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) est l'organe consultatif à vocation socio-économique du Sommet de la Grande Région. Sa mission consiste à émettre des avis et des résolutions sur des problématiques liées au développement économique, social, culturel ainsi qu'à l'aménagement du territoire. Le CESGR reçoit sa lettre de missions du Sommet de la Grande Région, auquel il rend compte de ses activités. Il peut également proposer lui-même des thèmes à explorer et se saisir de sujets d'actualité.

Le CESGR est composé de 36 membres effectifs, soit 6 par région participante, et de 36 suppléants. Sa structure est fondée sur le principe du tripartisme :

- un premier collège regroupe des représentants des travailleurs (au moins un tiers des membres);
- un deuxième rassemble des représentants des employeurs (au moins un tiers des membres);
- le reste de chaque délégation constitue un Collège composé selon la convenance de chaque région.

Depuis 2015, le Secrétariat du CESGR est installé à la Maison de la Grande Région à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

La présidence du CESGR suit la rotation établie pour le Sommet de la Grande Région, avec un mandat de deux ans. Pierre-Frédéric Nyst, Président de l'UCM et Président du CESE Wallonie de 2023 à 2025, assure la présidence du CESGR pour la période 2025-2026.

Durant la présidence wallonne, le CESE Wallonie, par le biais du Secrétaire général adjoint, Olivier FLOHIMONT, prend part à la coordination des travaux du CESGR, participant activement à l'organisation des réunions du Comité de coordination et de l'Assemblée plénière et en suivant les travaux des groupes de travail.

En 2025, deux réunions de l'Assemblée plénière du CESGR ont eu lieu :

Mardi 8 avril, à Liège (Vertbois), avec à l'ordre du jour :

- la présentation du programme de la présidence wallonne du Sommet de la Grande Région, par Pascale DELCOMMINETTE, Administratrice générale de l'AWEX et WBI ;
- les perspectives et travaux des différents Groupes de travail du CESGR et du Comité de suivi ;
- la présentation par l'Observatoire interrégional de l'emploi (IBA-OIE) des rapports rédigés pour le Sommet et le CESGR sous la précédente présidence.

Mardi 7 octobre, à Transinne (Eurospace Center), avec à l'ordre du jour :

- l'avancement des travaux des Groupes de travail ;
- la préparation du rapport 2025-2026 sur la situation économique et sociale de la Grande Région ;
- plusieurs aspects organisationnels, tels que le développement de l'intranet du Comité.

La Grande Région rassemble les territoires de 4 pays: l'Allemagne (Sarre, Rhénanie-Palatinat), la Belgique (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone), la France (Lorraine, aujourd'hui intégrée au Grand Est) et le Luxembourg.



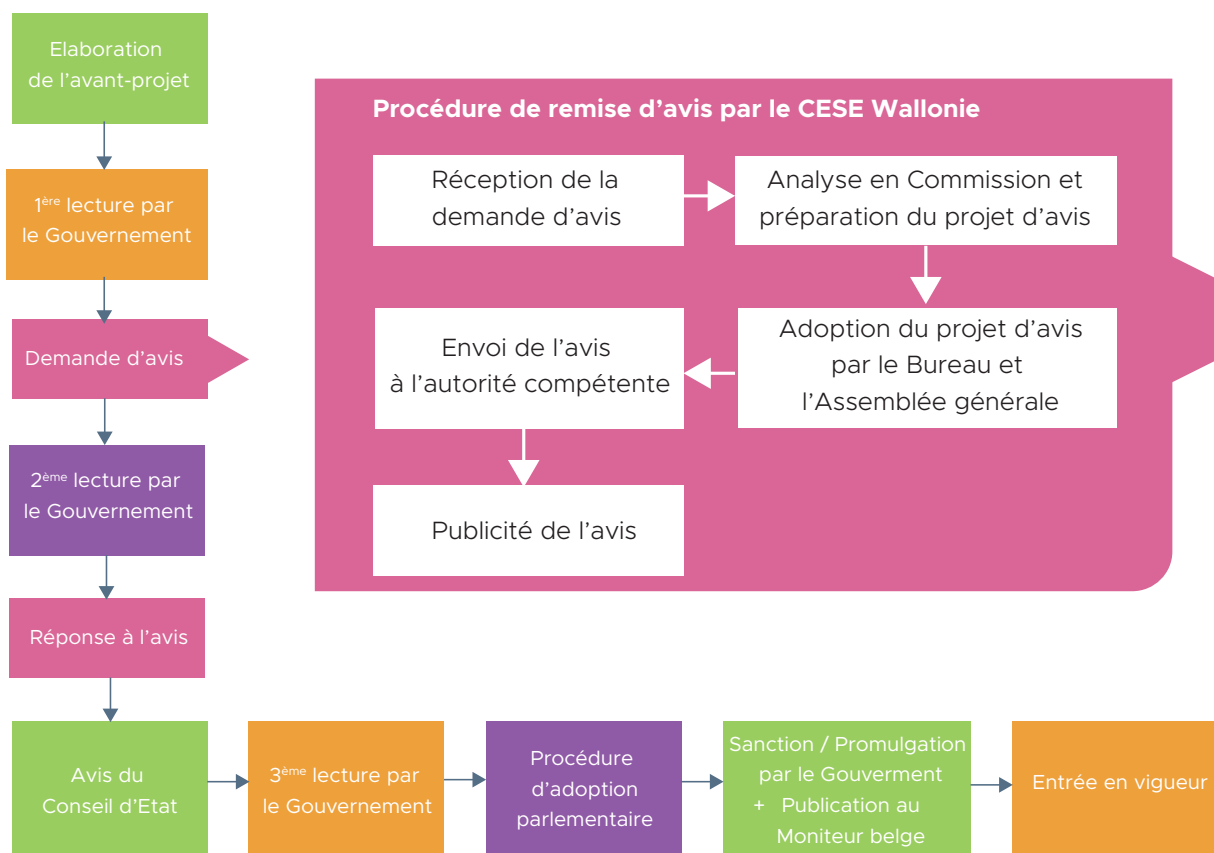
Assemblée plénière du 8 avril à Liège



Assemblée plénière du 7 octobre à Transinne

Avis

Procédure d'adoption d'un décret



Les avis du CESE Wallonie sont disponibles sur www.cesewallonie.be.



Le CESE Wallonie remet des avis, soit parce qu'il a été consulté par le Gouvernement ou l'un de ses Ministres, soit d'initiative. Ces avis peuvent porter sur un avant-projet de décret ou d'arrêté, ou sur tout autre document ayant une incidence sur la Wallonie. Ils peuvent être adressés au Gouvernement wallon, mais aussi à d'autres niveaux de pouvoir. Ils interviennent généralement entre la première et la deuxième lectures des projets de texte.

La demande d'avis parvient au CESE Wallonie. Le Secrétariat général la soumet au Bureau, qui la transmet ensuite à la Commission concernée. Après examen au sein de la Commission avec l'appui des secrétaires de Commission, un projet d'avis est adopté par le Bureau, qui est ensuite ratifié par l'Assemblée générale. Pour des dossiers transversaux, des réunions conjointes de plusieurs instances sont organisées, de manière à rendre un avis global. Si, dans la plupart des cas, l'avis est unanime, il arrive que les positions des organisations soient divergentes. Dans ce cas, celles-ci sont mentionnées dans l'avis.

Une fois adopté, l'avis est envoyé au Gouvernement wallon ou à toute autre instance ayant demandé l'avis du CESE Wallonie. Celui-ci décide de tenir compte ou non des remarques du Conseil dans la rédaction finale du projet de décret ou d'arrêté.

Un suivi des avis est assuré par les secrétariats suite aux deuxième et troisième lectures des projets de texte par le Gouvernement.

Avis

36 avis ont été adoptés par le CESE Wallonie en 2025
dont 2 d'initiative

Date	N°	Avis
10/03/2025	1613	Réforme de l'accès à la profession
14/04/2025	1614	Rapport sur l'exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socio-professionnelle
14/04/2025	1615	Avant-projet de décret relatif au plan de cohésion sociale
02/05/2025	1616	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux délais impactés par l'intrusion d'avril 2025 dans le système informatique des services du Gouvernement wallon
16/06/2025	1617	Réforme de l'accompagnement et du contrôle des chercheurs d'emplois
30/06/2025	1618	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 mai 2024 relatif aux aides à l'investissement en faveur des petites ou moyennes entreprises et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 mai 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 mai 2024 relatif aux aides à l'investissement en faveur des grandes entreprises et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 mai 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises
30/06/2025	1619	Avant-projet de décret relatif à la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels
30/06/2025	1620	Avis d'initiative Réindustrialisation de la Wallonie
30/06/2025	1621	Avant-projet de décret modifiant les dispositions du CWASS relatives au carnet de vaccination électronique "Vaccicard"
14/07/2025	1622	Accords de coopération relatifs au numérique dans les établissements d'enseignement et sur les avant-projets de décret y portant assentiment
22/07/2025	1623	Avant-projet de décret portant organisation de l'Agence du Numérique
08/09/2025	1624	Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (art. 52, 63, 65 et 67)
08/09/2025	1625	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant financement de la mesure de création d'emplois 2021-2024 dans le secteur public des MR-MRS
08/09/2025	1626	Avant-projet de décret sur l'inscription obligatoire auprès du FOREM des bénéficiaires du revenu d'intégration
08/09/2025	1627	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du 16 juillet 2020 fixant les interventions financières de l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises
08/09/2025	1628	Projet d'arrêté relatif à la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels
12/09/2025	1629	Avant-projet de décret relatif aux maisons d'hébergement collectif des personnes en difficultés prolongées

Avis

Date	N°	Avis
15/09/2025	1630	Avant-projet de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS) relatif au transport non-urgent de patients
22/09/2025	1631	Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture
22/09/2025	1632	Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution
07/10/2025	1633	Projet de modification du CWASS, relatif à la validation des compétences dans le secteur des services d'aide aux familles et aux aînés
13/10/2025	1634	Avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation
13/10/2025	1635	Avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution
06/11/2025	1636	Avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses (volet Emploi)
06/11/2025	1637	Avant-projet de décret-programme budgétaire
06/11/2025	1638	Article 16 relatif aux CISP de l'avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution
06/11/2025	1639	Disposition modifiant le décret du 20 juillet 2022 relatif à la formation de base au numérique
06/11/2025	1640	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 août 2000 relatif aux cours de formation dans la formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises
06/11/2025	1641	Avant-projet de décret-programme budgétaire portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'art.138 de la Constitution (chapitres 4 et 6 - art. 20, 21, 22, 26, 27 et 28)
06/11/2025	1642	Avant-projet de décret-programme budgétaire
14/11/2025	1643	Avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation
14/11/2025	1644	Avant-projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives à l'emploi et à la formation pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution
24/11/2025	1645	Avant-projet de décret relatif à la réforme des primes à l'embauche
25/11/2025	1646	Avis d'initiative Boucle du Hainaut
08/12/2025	1647	Participation des services, organisations et structures relevant des compétences ou de la tutelle de la Région wallonne aux cellules de sécurité intégrale locales en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme
22/12/2025	1649	Avant-projet d'arrêté relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap

Pôles thématiques

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de 7 Pôles thématiques.

- Pôles Aménagement du territoire
- Pôles Energie
- Pôles Environnement
- Pôles Logement
- Pôles Mobilité
- Pôles Politique scientifique
- Pôles Ruralité

Les Pôles sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Pôles est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les collaboratrices administratives et le collaborateur administratif complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des Secrétaires de Commission et de l'équipe administrative (situation au 31/12/2025).

Le rapport d'activités du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2025 au sein des Pôles thématiques : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Pôle rédige son propre rapport d'activités, plus détaillé, et disponible sur le site du CESE Wallonie.

Enfin, les avis rendus par les Pôles sont également disponibles sur le site internet du CESE Wallonie.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Pôles, consultez la page du Pôle concerné sur www.cesewallonie.be

Pôle Aménagement du territoire

Le Pôle Aménagement du territoire est l'organe régional qui exerce une compétence consultative générale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

Présidence

Yves HANIN

Vice-Présidence

Bruno BIANCHET - Section Développement commercial

Thibault CEDER - Section Aménagement régional

Pierre-Hugues CHARLIER - Section Aménagement opérationnel

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Sophie HANSON

Anne-Catherine KLINKENBERG (jusqu'au 31/03/2025)

Fanny LESPAGNARD (à partir du 01/04/2025)

Ingrid LUTTERI

Cynthia RAGOEN

Collaboratrices administratives

Mireille BEGON

Coralie RIGO

Réunions

En 2025, le Pôle Aménagement du territoire s'est réuni à 105 reprises dont :

- 36 réunions de la Section Aménagement régional
- 15 réunions de la Section Aménagement opérationnel
- 21 réunions de la Section Développement commercial
- 1 réunion du Groupe de travail mixte "Aménagement régional - Développement commercial"
- 13 réunions du Bureau
- 1 réunion de l'Assemblée générale
- 18 réunions de groupes de travail ou séances de présentation

Avis

Au cours de l'année 2025, le Pôle Aménagement du territoire a préparé 169 avis répartis de la manière suivante :

- 58 avis relatifs à des demandes de permis soumises à études d'incidences sur l'environnement, dont 46 visaient des projets éoliens ;
- 69 avis sur les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ainsi que sur les permis relatifs à des commerces (révisions de plan de secteur, schéma de développement communal, sites à réaménager, rénovation urbaine, permis d'urbanisme d'implantation commerciale) ;
- 8 avis sur des perspectives de développement urbain ;
- 3 avis relatifs à des programmes communaux de développement rural ;
- 21 avis sur les demandes de permis d'implantation commerciale ou de permis intégré ;
- 1 avis d'initiative sur le contenu des demandes de permis d'urbanisme d'implantation commerciale (PUIC) ;

- 9 avis relatifs à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir :
 - Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement territorial – Partie réglementaire en ce qui concerne les formulaires de demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation et de certificats d'urbanisme n°2 ;
 - "Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie" dans le cadre de l'élaboration des 4^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH) ;
 - Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux procédures de notification d'opérations de recherche, d'enseignement, de suivis ou d'inventaires biologiques et de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et végétales et des réserves naturelles ;
 - Avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments – Transposition de la directive 2024/1275 ;
 - Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture – Volet Code du Développement territorial ;
 - Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'AGW du 13 juillet 2023 portant sur l'accompagnement et le soutien financier apportés aux opérations de développement urbain ;
 - Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine, d'agriculture et de ruralité – Volet Ruralité ;

Pôle Aménagement du territoire

- Avant-projet de décret portant sur la modification du Code wallon du développement territorial en vue d'élargir le champ des permis de compétence gouvernementale ;
- Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement territorial – Partie réglementaire en ce qui concerne la mise en œuvre des phases pilotes du programme de dématérialisation des permis et des certificats d'urbanisme.

Auditions

Au cours de l'année 2025, le Pôle Aménagement du territoire a notamment entendu les experts suivants :

- Le 22 janvier :
 - MM. Sven ABRAS et Nicolas FERMIN du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour une présentation des "Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie" dans le cadre de l'élaboration des 4^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH).
- Le 25 avril :
 - M. Jean-Christophe JAUMOTTE, Chef de Cabinet adjoint du Ministre François DESQUESNES, pour une présentation du projet d'arrêté modifiant le Code du Développement territorial - Partie réglementaire - en ce qui concerne les formulaires de demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation et de certificat d'urbanisme n°2.
- Le 20 juin :
 - M. Cédric DRESSE, Directeur au SPW Territoire - Direction de l'Aménagement opérationnel de la Ville, pour une présentation de l'outil "Perspective de développement urbain".

- Le 17 juin :
 - Mmes Valérie CAWOY et Michèle HAINE et MM. Christian DESSOUROUX et Simon VERESLT, de la CPDT, pour une présentation du Guide pour encadrer l'usage touristique de l'habitat en Wallonie.
- Le 12 août :
 - MM. Guillaume MAUROY et Jérôme RUTTE, Conseillers de la Ministre Cécile NEVEN et MM. Arnaud COLLARD et Frédéric DOZOT du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie pour une présentation de l'avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments transposant la directive 2024/1275.
- Le 26 août :
 - M. Jean-Christophe JAUMOTTE, Chef de Cabinet adjoint du Ministre François DESQUESNES, pour une présentation de l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture.
- Le 9 décembre :
 - Mme Allyson MAREK, Attachée au SPW Territoire, en charge du thème "commerce" pour un échange d'informations sur l'évolution et l'impact de la réforme sur les permis d'urbanisme d'implantation commerciale.
- Le 12 décembre :
 - M. Jean-Christophe JAUMOTTE, du Chef de Cabinet adjoint du Ministre François DESQUESNES, pour une présentation du projet d'arrêté modifiant le Code de développement territorial – Partie réglementaire en ce qui concerne la mise en œuvre des phases pilotes du programme de dématérialisation des permis et des certificats d'urbanisme.

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle auditionne systématiquement tous les porteurs des projets pour lesquels son avis est sollicité. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles et Commissions.

Autres travaux

Le 16 juin 2025, les membres de la Section Aménagement régional ont été invités à participer à une séance du Pôle Environnement consacrée aux compensations biologiques dans le cadre des projets éoliens. A cette occasion, les membres ont pu entendre divers intervenants tels que le Département de la Nature et des Forêts (DNF), Faune et biotopes, CSD Ingénieurs, le Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) et Natagora.

Le 7 novembre, le Secrétariat du Pôle a participé à l'organisation du séminaire du CESE Wallonie sur le "Paradoxe énergétique wallon : focus sur le développement éolien" (voir en page 81). Ce séminaire fut l'occasion d'avoir une vue d'ensemble sur les enjeux d'aménagement, de biodiversité, d'intégration paysagère, de participation locale ou encore de cohérence administrative.

Pôle Aménagement du territoire

En savoir plus sur le
[Pôle Aménagement du territoire](#)



Visite

Une fois par an, l'assemblée générale du Pôle Aménagement du territoire est organisée en extérieur : l'occasion pour les membres de découvrir les réalisations concrètes des villes et communes wallonnes en matière d'aménagement territorial, et de visualiser les projets sur lesquels ils ont rendu leurs avis

Cette édition s'est tenue le 12 septembre et a conduit les membres du Pôle et le Secrétariat à Waremmé.

La journée a débuté à l'hôtel de ville, en présence du bourgmestre, Raphaël DUBOIS, du directeur général de la ville, Stéphane LECLERCQ, ainsi que de plusieurs représentants de l'administration communale.

En ouverture de séance, Yves HANIN a rappelé le rôle du Pôle Aménagement du territoire comme outil d'aide à la décision et souligné l'importance de définir un cadre de réflexion clair pour l'analyse des dossiers. Le Président a également mis en avant la spécificité du Pôle dans le paysage consultatif wallon et salué l'engagement des membres, bénévoles, qui consacrent temps et expertise à cette mission, avec l'appui précieux du Secrétariat. Il a invité le Gouvernement à tenir compte de cet investissement, notamment en matière de délais pour la remise des avis, particulièrement sensibles durant les périodes de vacances.

Le bourgmestre a ensuite présenté la politique de développement territorial de Waremmé et les projets en cours. Il a rappelé que la ville, forte de ses 15.000 habitants, comprend un centre urbain et six villages. "Capitale autoproclamée de la Hesbaye, Waremmé est une ville d'infrastructures, de formation et d'éducation, de sports et de culture, d'économie et de commerce", a-t-il expliqué.

"Les outils mis en place (diagnostic territorial, schéma communal de développement commercial, perspective de développement urbain...) visent à construire une vision cohérente et dynamique de l'aménagement du centre-ville, en logeant notamment le cours du Geer, pour améliorer la qualité de vie des habitants", a indiqué Raphaël DUBOIS.

La matinée s'est clôturée par une promenade guidée et commentée par le bourgmestre dans le centre-ville, donnant aux participants l'occasion de voir concrètement les projets évoqués et d'en mesurer l'impact sur le terrain.



Pôle Energie

Le Pôle Energie est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique énergétique à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale de l'énergie, de la CWaPE ou d'initiative.

Présidence

Marianne DUQUESNE

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Philippe COMPAGNIE
Fabienne DIDEBERG

Collaboratrice administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2025, le Pôle Energie s'est réuni à 5 reprises, à savoir les :

- 23 janvier ;
- 12 août, 1^{er} et 4 septembre avec les Pôles Aménagement du territoire et Logement ;
- 4 septembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, le Pôle Energie a préparé 5 avis sur les dossiers suivants :

- Adaptation des mécanismes du kECO recalculé et de contrôle de l'injection de l'électricité renouvelable.
- Considérations sur le volet "énergie" de l'avant-projet de décret-programme.
- Performance énergétique des bâtiments – Transposition de la directive PEB (UE) 2024/1275.
- Utilisation rationnelle de l'énergie : modifications des subventions pour les ménages précarisés (MEBAR).
- Autorisation d'émettre des gaz à effet de serre pour les installations servant au transport de dioxyde de carbone par canalisation.

En savoir plus sur le [Pôle Energie](#)



Auditions

En 2025, le Pôle Energie a entendu les experts suivants :

- Le 23 janvier :
 - Mme Perrine BECKERS et M. Dimitri DE WEYER, Conseillers au Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN, pour leur vision et leurs priorités sur la législature ainsi que des premières orientations budgétaires.
- Le 12 août :
 - MM. Guillaume MAUROY et Jérôme RUTTE, Conseillers au Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN, ainsi que MM. Arnaud COLLARD et Frédéric DOZOT, spécialistes en matière de politique énergétique à la Direction des bâtiments durables du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, pour la transposition de la directive PEB (UE) 2024/1275.

Pôle Environnement

Le Pôle Environnement est un organe consultatif chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.

Présidence

Agathe DEFOURNY

Première Vice-Présidence

Bernard DECOCK

Caroline DECOSTER

Vice-Présidence

Sébastien LOISEAU (à partir du 17/07/2025)

Ann NACHTERGAELE

Stéphane ORLOFFE (jusqu'au 16/07/2025)

Sylvie VERTONGEN

Secrétaires de Commission

Sébastien COOLS

Gérard FABRINETTI

Anne-Catherine KLINKENBERG (jusqu'au 31/03/2025)

Stéphanie LANGE

Fanny LESPAGNARD (à partir du 01/04/2025)

Ingrid LUTTERI

Cynthia RAGOEN

Frédéric ROUXHET

Collaboratrices administratives

Tonia BOUNAMEAU

Nabila TOUATI

Réunions

En 2025, le Pôle Environnement s'est réuni à 51 reprises dont :

- 3 réunions de l'Assemblée générale.
- 27 réunions de l'Assemblée Evaluation des incidences sur l'environnement.
- 3 réunions de l'Assemblée Politique générale.
- 8 réunions de l'Assemblée Eau.
- 2 réunions de l'Assemblée Déchets.
- 8 réunions du Bureau.

Le Pôle a par ailleurs organisé 53 réunions relatives à la préparation des avis portant sur les demandes de permis et des dossiers d'aménagement du territoire soumis à évaluation environnementale.

Avis

Au cours de l'année 2025, le Pôle Environnement a préparé 130 avis répartis de la manière suivante :

- 98 avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- 32 avis relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols, transversales et autres.

Avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement

- 70 avis sur des projets soumis à étude d'incidences :
 - 9 projets liés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux activités commerciales et de loisirs ;
 - 1 infrastructure ;
 - 3 carrières ;
 - 26 projets en matière d'énergie ;
 - 8 projets industriels ;
 - 2 projets en matière de gestion des déchets ;
 - 2 projets agricoles ;
 - 1 projet avec des plans modificatifs ;
 - 18 projets en procédure de recours.

- 28 avis sur des procédures en matière d'aménagement :
 - 17 révisions de plans de secteur ;
 - 5 schémas de développement communal ;
 - 3 schémas d'orientation locaux ;
 - 3 sites à réaménager.

Avis relatifs à la politique de l'eau

- Plans de gestion par district géographique 2028-2033 (PGDH 4) > Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.
- Avant-projet de décret-programme budgétaire (dispositions modifiant le Code de l'Eau). Première lecture.
- 19 projets d'arrêté de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable.
- 2 projets de modifications de plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique.

Avis relatifs à la politique des déchets

- Avant-projet de décret modifiant le décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales directes. Première lecture.
- Projet d'AGW modifiant l'AGW du 3 avril 2014 relatif à l'agrément, aux conditions d'exercice et à l'octroi de compensations aux associations sans but lucratif et aux sociétés agréées en tant qu'entreprises d'économie sociale actives dans le secteur du réemploi et de la préparation en vue du réemploi en vue d'y insérer une compensation environnementale supplémentaire en ce qui concerne la gestion des déchets textiles. Première lecture.

Pôle Environnement

En savoir plus sur le [Pôle Environnement](#)



Avis relatifs à d'autres politiques

- Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture. Première lecture (chapitre 9. Modification du décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne, chapitre 21. Modification du décret du 14 mars 2024, instituant le Code de la gestion des ressources du sous-sol, et chapitre 28. Modification du Code de l'Eau).
- Avant-projets de décret :
 - modifiant le décret du 23 juin 1994 relatif à la création et à l'exploitation des aéroports et des aérodromes relevant de la Région wallonne. Première lecture ;
 - modifiant le décret du 23 juin 1994 relatif à la création et à l'exploitation des aéroports et des aérodromes relevant de la Région wallonne. Première lecture.
- Projets d'arrêtés du Gouvernement wallon (AGW) :
 - modifiant l'AGW du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars relatif au permis d'environnement. Première lecture ;
 - adoptant les résultats de la 6^{ème} révision des Plans d'Exposition au Bruit des aéroports wallons en adoptant les courbes révisées de ces plans. Première lecture.

Autres avis

- Modernisation de la circulaire de 2003 établissant une "liste de compétences internes devant être présentes dans le bureau d'études" ;

- Feuille de route de la réforme de la fonction consultative adoptée par le Gouvernement wallon.

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle invite de manière quasi systématique les porteurs de projets (Cabinets, administrations, entreprises...) et les auteurs des documents d'évaluation des incidences sur l'environnement pour lesquels son avis est sollicité.

Autres travaux

Le 27 janvier, une délégation du Bureau (Présidente, 2 premiers Vice-présidents et Secrétaire) a rencontré le Ministre de l'Environnement, M. Yves COPPIETERS.

Le 16 juin, l'Assemblée Evaluation des incidences sur l'environnement et la Section Aménagement régional du Pôle Aménagement du territoire ont organisé une après-midi de discussion sur les compensations biologiques dans le cadre de projets éoliens. Le programme était le suivant :

- Présentation générale sur les compensations biologiques : M. Corentin LAROY (SPW ARNE - Département de la nature et des forêts).
- No Net Loss - 1) Première évaluation de l'efficacité des mesures compensatoires [mesures COA1 (couverts nourriciers hivernaux) et COA2 (tournières enherbées), 2024] - 2) Etude complémentaire réalisée en hiver pour un partenaire privé : Mme Sara CRISTOFOLI (Faune et biotopes).
- Suivi des mesures de compensation réalisé par les promoteurs éoliens : cas de la plaine de Boneffe : M. Arnaud BECKERS (CSD, pour Eneco et FEBEG).

- Cartographie des mesures compensatoires en Wallonie: M. Jérémie SIMAR (SPW ARNE - Département de l'étude du milieu naturel et agricole).
- Etude sur la sensibilité du milan royal aux éoliennes : M. Arnaud BECKERS (CSD, pour Milaneol).
- Etude sur la sensibilité des rapaces aux éoliennes : M. Jean-Yves PAQUET (Natagora, pour Eurokite).

Pôle Logement

Le Pôle Logement est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de logement à la demande du Gouvernement wallon ou du Parlement wallon ou d'initiative.

Présidence

Virginie RICHIUSO

Vice-Présidence

Nicolas GROMMERSCH

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT

Gérard FABRINETTI

Collaboratrice administrative

Nabila TOUATI

Réunions

Le Pôle Logement s'est réuni à 11 reprises, à savoir les 19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 1^{er} septembre, 4 et 16 septembre, 8 et 14 octobre, 16 décembre.

Avis

Le Pôle Logement a rendu 2 avis sur les dossiers suivants :

- Décret portant réforme de la fiscalité wallonne et instaurant un taux réduit de droits d'enregistrement pour l'acquisition d'une habitation propre et unique ainsi qu'une diminution générale des droits de succession ;
- Avant-projet de décret modifiant l'article 94, §1^{er}, du Code wallon de l'habitation durable en ce qui concerne la prise en compte de la performance énergétique dans le mode de calcul des loyers des logements d'utilité publique et le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement et par les sociétés de logement de service public (avis d'initiative).

Auditions

Le Pôle Logement a organisé les auditions suivantes dans le cadre des demandes d'avis :

- Le 17 juin :
 - M. Emmanuel BOON, Conseiller au Cabinet du Ministre-Président, et M. Sébastien BERTRAND, Coordinateur général adjoint en charge de la fiscalité à Wallonie Finances Expertises, pour une présentation de la réforme des droits d'enregistrement et des droits de succession.
- Le 16 septembre :
 - M. Régis DOYEN, Chef de cabinet adjoint Logement au Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN, pour une présentation des grandes lignes des réformes à venir en matière de logement.

- M. Olivier VANDENHOUTE, Conseiller logement au Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN, pour une présentation de l'avant-projet de décret modifiant l'article 94, §1^{er}, du Code wallon de l'habitation durable en ce qui concerne la prise en compte de la performance énergétique dans le mode de calcul des loyers des logements d'utilité publique et du projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la SWL et par les SLSP.

En date du 1^{er} septembre 2025, les Pôles Logement, Energie et Aménagement du territoire ont entendu M. Guillaume MAUROUY, Conseiller au Cabinet de la Ministre Cécile NEVEN, pour une présentation de l'avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments (transposition de la directive 2024/1275).

Afin d'enrichir sa réflexion et de mieux appréhender la problématique du logement et de l'habitat, le Pôle Logement a également auditionné les experts suivants :

- Le 15 avril :
 - M. Michel PIRARD, Directeur-coordonateur au Pôle des Familles au Fonds du Logement de Wallonie, pour une présentation des recommandations en matière de rationalisation et d'harmonisation des prêts et des primes à la rénovation énergétique des logements octroyés par le Fonds.
- Le 20 mai :
 - M. Joël STEVENS, Directeur des Expertises & Libérations de fonds à la Société wallonne de crédit social, pour une présentation des recommandations en matière de rationalisation et d'harmonisation des prêts et des primes à la rénovation énergétique des logements octroyés par la Société.
 - Mme Stefania RANALLI, Attachée à la Société wallonne du logement, pour une présentation de la plateforme digitale "Connectoit".

Pôle Logement

En savoir plus sur le [Pôle Logement](#)



- Le 16 décembre :
 - Mme Marie-Noëlle ANFRIE, Directrice scientifique a.i. du Centre d'études en habitat durable (CEHD), pour une présentation portant sur l'accessibilité et la qualité du logement en Wallonie.

Autres travaux

Le Pôle Logement a renouvelé les fonctions de président et de vice-président lors de sa séance du 19 février 2025.

A la demande de la Commission Action - Intégration sociale, des services publics et de la santé du CESE Wallonie, le Pôle a rendu un avis portant sur les mesures logement 14, 15, 16 et 17 reprises dans la stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté.

Il a rédigé une note de travail identifiant plusieurs sujets susceptibles de faire l'objet d'un avis d'initiative.

Le Secrétariat a présenté la synthèse des consultations menées fin 2024 auprès de la Société wallonne du crédit social et du Fonds du logement de Wallonie. Cette synthèse porte sur la rationalisation et l'harmonisation des dispositifs d'aide à la rénovation des logements.

Changement de Présidence

Début 2025, Mme Virginie RICHIUSO a été désignée Présidente du Pôle Logement, succédant à M. Omer LALOUX, et M. Nicolas GROMMERSCH, en tant que vice-Président.

La première réunion du Pôle Logement sous la présidence de Mme RICHIUSO s'est tenu le 29 février.



De gauche à droite : Rudi CLAUDOT, Nicolas GROMMERSCH, Virginie RICHIUSO, Omer LALOUX et Gérard FABRINETTI.

Pôle Mobilité

Le Pôle Mobilité est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de mobilité à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence
Serge ISTAS

Vice-Présidence
Philippe COURBE

Secrétaires de Commission
Philippe COMPAGNIE
Charlotte TILMAN

Collaboratrice administrative
Yasmine HIJAZI

Réunion

En 2025, le Pôle Mobilité s'est réuni le 24 février.

Avis

Au cours de l'année 2025, le Pôle Mobilité a préparé 3 avis sur les dossiers suivants :

- Mise en conformité de deux arrêtés royaux du 22 mai 2014 en matière de transport de marchandises et de voyageurs par route.
- Démarches en ligne pour l'accompagnement du transport exceptionnel.
- Considérations sur le volet "Mobilité" de l'avant-projet de décret-programme.

Auditions

Le 24 février 2025, le Pôle Mobilité a entendu M. Pol FLAMEND, Chef de cabinet adjoint du Ministre François DESQUESNES, sur la vision et les priorités du Ministre pour la législature et a également procédé à l'installation officielle du Pôle (renouvelé fin 2023).

En savoir plus sur le [Pôle Mobilité](#)



Pôle Politique scientifique

Le Pôle Politique scientifique est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique scientifique, de recherche et d'innovation à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence

Muriel RUOL (depuis le 7/11/2025)
Jean-François DELAIGLE (jusqu'au 7/11/2025)

Vice-Présidence

Michel MOUSTCHEN

Secrétaires de Commission

Fabienne DIDEBERG
Sylviane NIVELLE

Collaboratrice administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2025, le Pôle Politique scientifique s'est réuni à 5 reprises en 2025, à savoir les 21 février, 21 mars, 16 mai, 20 juin et 7 novembre.

Le Bureau, quant à lui, a tenu 4 réunions : les 17 janvier, 11 avril, 22 août et 16 septembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, le Pôle Politique scientifique a préparé 4 avis sur les dossiers suivants :

- Reconnaissance de l'Ecole Royale Militaire comme organisme de recherche.
- Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 29 mai 2013 relatif à la protection des animaux d'expérience et l'arrêté royal du 30 novembre 2001 portant interdiction de certaines expériences sur animaux.
- Avis d'initiative "Renforcer la participation des acteurs wallons aux programmes de RDI européens".
- Renouvellement de la reconnaissance de l'Institut von Karman comme organisme de recherche.

Auditions

En 2025, le Pôle Politique scientifique a entendu les experts suivants :

Dans le cadre de la préparation de l'avis d'initiative relatif à la participation wallonne aux programmes de RDI européens ;

- Le 21 février :
 - Mme Eléonore COUDER et M. Pierre DEMOITIE, responsables de la cellule "financements européens et internationaux" de l'UCLouvain pour les cellules Europe des universités, ainsi que Mme Anne PEETERS, coordinatrice au WALMEET. EU, WBI.
- Le 21 mars :
 - M. Francisco SANTANA FERRA, Coordinateur et manager au NCP-Wallonie.
- Le 20 juin :
 - Mme Marylise LEDOUBLE (INISMA), M. Francis de BARQUIN (Wal-Tech) et M. Damien HUBAUX (CETIC) ont présenté les principes, les retours d'expériences et les perspectives dans le cadre de la massification des centres de recherche.
- Le 7 novembre :
 - MM. Mathieu PANAROTTO, Collaborateur du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, et Vincent LEPAGE, Inspecteur général au Département Compétitivité et Innovation - Direction de la Politique économique du SPW EER, qui ont présenté la note d'orientation relative à la réforme des structures de clustering.

Pôle Politique scientifique

En savoir plus sur le
[Pôle Politique scientifique](#)



Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2024



Fin janvier, le Pôle Politique scientifique a publié son Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2024.

Cette dixième édition de la publication identifie les forces et les faiblesses du système wallon de R&D, analyse les indicateurs en matière de recherche et avance plusieurs recommandations en faveur d'une politique scientifique ambitieuse, concrète et cohérente pour la Wallonie.

Le focus du Rapport 2024 est consacré aux matériaux circulaires, composants majeurs de la transition verte et numérique. Après un rappel des principaux éléments de ce domaine d'innovation stratégique, six projets et entreprises innovantes dans le recyclage de matériaux sont présentés.

Autres travaux

Le 30 janvier 2025, une délégation du Pôle a présenté le rapport d'évaluation de la politique scientifique 2024 aux représentants du Ministre-Président Adrien DOLIMONT et du Ministre Pierre-Yves JEHOLET. A cette occasion, les éléments principaux de l'avis d'initiative portant sur la valorisation des activités de R&D ont également été présentés.

Le Pôle a été représenté dans divers Comités, Commissions et Jurys extérieurs, à savoir :

- les jurys/comités de sélection de divers programmes mis en place par le Département de la Recherche et du Développement Technologique (WIN4Collective, WIN4DOC, WIN4Synergy, WIN2Wal) ;
- la Commission d'agrément des centres de recherche agréés ;
- la Commission scientifique et technique de l'ISSEP ;
- le Comité de pilotage du Printemps des sciences ;
- le Comité de suivi des programmes opérationnels FEDER et FSE pour la période de programmation 2014-2020 et 2021-2027.



Changement de Présidence

M. Jean-François DELAIGLE a assuré la présidence jusqu'au 7 novembre. A partir de cette date, la Présidence et la Vice-présidence sont respectivement exercées par Mme Muriel RUOL et M. Michel MOUTSCHEN.



Pôle Ruralité

Le Pôle Ruralité est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis relatifs à la ruralité en général, mais également, par le biais de ses Sections thématiques, des avis techniques en matière d'agriculture, agro-alimentaire et alimentation, de chasse, de forêt et filière bois, de nature et de pêche.

Présidence

Marc DUFRENE - Section Nature
Bernard DECOCK - Section Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation
Benoît PETIT - Section Chasse
Philippe DE WOUTERS - Section Forêt et Filière bois
André DOUMONT - Section Pêche

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT
Pierre-Jacques HEINE
Alain MAIRESSE
Dominique ROSENGARTEN

Collaboratrice administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2025, le Pôle Ruralité s'est réuni à 33 reprises dont :

- 11 réunions de l'Assemblée décisionnelle Nature et 5 réunions de groupe de travail ;
- 2 réunions de l'Assemblée décisionnelle Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation ;
- 2 réunions de l'Assemblée décisionnelle Chasse ;
- 3 réunions de l'Assemblée décisionnelle Forêt et Filière Bois ;
- 1 réunion de l'Assemblée décisionnelle Pêche ;
- 1 réunion commune et 2 réunions de Groupe de travail des assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Chasse, et Nature ;
- 1 réunion commune des Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Chasse, Nature et Pêche ;
- 1 réunion commune et 4 réunions de Groupes de travail regroupant plusieurs sections du Pôle et organisées conjointement avec d'autres Pôles ou instances (Pôle Aménagement du territoire, Pôle Environnement et Comité de Contrôle de l'Eau).

En raison de leur nature ou du caractère d'urgence, certains dossiers ont fait l'objet d'un traitement via consultation électronique. En 2025, le Pôle a mené 44 consultations électroniques, selon la répartition suivante :

- 1 consultation électronique de l'Assemblée décisionnelle Chasse ;
- 43 consultations électroniques de l'Assemblée décisionnelle Nature.

Avis

Au cours de l'année 2024, le Pôle Ruralité a préparé 437 avis répartis de la manière suivante :

- 2 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, sur :
 - le Rapport sur l'Etat de l'Agriculture Wallonne (EAW) – fiches thématiques 2023 ;
 - l'avant-projet de décret-programme portant diverses mesures en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture.
- 4 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Chasse, sur :
 - l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les dates de début et de fin de l'année cynégétique ;
 - l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030 ;
 - l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture ;
 - l'arrêté ministériel abrogeant l'arrêté ministériel du 2 juin 2015 fixant le périmètre de l'espace territorial du Conseil cynégétique des Nauwes ASBL et sur l'arrêté ministériel fixant le périmètre de l'espace territorial du Conseil cynégétique de la Thudinie ASBL.

Pôle Ruralité

- 2 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Forêt et Filière Bois, sur :
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution de l'article 7 du Code forestier relatif au Plan quinquennal de recherches forestières ;
 - l'avant-projet de décret modifiant le Code forestier en ce qui concerne la prise en compte des phénomènes sanitaires forestiers.
- 425 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Nature :
 - 403 avis portaient sur des dossiers visant à déroger aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales pour différentes raisons (dont 290 avis relatifs à des mises à mort de corvidés, essentiellement pour prévenir des dommages aux cultures ou pour protéger la petite faune des plaines) ;
 - 4 avis portaient sur des dossiers de mise sous statut de protection de sites (créations, extensions ou renouvellements d'agrément) ;
 - > 1 avis pour 97 réserves naturelles ;
 - > 3 avis pour des sites en zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) ;
 - 4 avis portaient sur l'auto-évaluation intermédiaire du plan de gestion de Parcs naturels ;
 - 12 avis portaient sur une proposition de règlement communal édictant des mesures complémentaires en matière de conservation de la nature, dont 11 sur des règlements relatifs à la protection animale contre les risques liés à l'utilisation nocturne et crépusculaire des tondeuses à gazon automatisées ;
 - 1 avis portait sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la régulation de l'usage des tondeuses à gazon automatisées ;
 - 1 avis portait sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la circulation sur les voies publiques dans la réserve naturelle des Hautes Fagnes ainsi que son arrêté ministériel d'exécution ;
- 1 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Pêche, sur :
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon autorisant temporairement certains agents du Service Public de Wallonie à déroger à l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche et le projet d'arrêté du Gouvernement wallon autorisant temporairement certains organismes et personnes physiques à déroger à l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche.
- 3 avis ont été remis conjointement à plusieurs structures du Pôle Ruralité, à savoir :
 - les Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Chasse et Nature ont remis un avis conjoint sur l'avant-projet de décret modifiant la Loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 et le Livre 1^{er} du Code de l'environnement ;
 - les Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Chasse, Nature et Pêche ont remis un avis conjoint sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux procédures de notification d'opérations de recherche, d'enseignement, de suivis ou d'inventaires biologiques et de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et végétales et des réserves naturelles ;
 - les Assemblées décisionnelles Nature et Pêche ont remis un avis conjoint avec les Pôles Aménagement du territoire et Environnement ainsi que le Comité de contrôle de l'Eau sur les enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie dans le cadre de l'élaboration des 4^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH).

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle Ruralité a reçu des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles (Aménagement du territoire, Environnement ...). En 2025, les membres du Pôle ont notamment entendu :

- Le 21 janvier :
 - Mmes Ann-Gaëlle FRANCK, Directrice, Aurélie NOIRET, Attachée qualifiée, et Amélie TURLLOT, Attachée à la Direction de l'analyse économique agricole (SPW), sur le Rapport sur l'état de l'agriculture wallonne (EAW 2023).
- Le 22 janvier :
 - MM. Sven ABRAS, Directeur, et Nicolas FERMIN, de la Direction des Eaux de surface (SPW), dans le cadre de l'élaboration des 4^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH).
- Le 18 février :
 - Mme Isabelle CAIGNET, Attachée qualifiée à la Direction de la Nature et des Espaces verts du DNF (SPW), sur l'état des lieux des demandes visant la perturbation/destruction de corvidés (corneille noire, pie bavarde, corbeau freux, choucas des tours) au motif de protection de la petite faune des plaines et/ou des cultures (destruction de semis, plantules, vergers, vignes, dommages aux ballots enrubannés...).
- Les 11 mars et 8 avril :
 - M. Benoit THIRIONET, Directeur de la Direction de la Chasse et de la Pêche du DNF (SPW), sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant la date de début et la date de fin de l'année cynégétique et sur l'avant-projet d'arrêté du

Pôle Ruralité

Gouvernement wallon fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2030.

- Le 3 avril :
 - Mmes Charline ONDERET et Charlotte DESCAMPS, Attachées qualifiées à la Direction de la Nature et des Espaces verts du DNF (SPW), ainsi que Mme Amazone RASKIN (asbl Cercle des Naturalistes de Belgique) sur des demandes d'avis concernant la reconnaissance (créations/extensions/renouvellements) de réserves naturelles.
- Le 9 avril :
 - M. Jean-Philippe BIZOUX et Mme Isabelle CAIGNET, Attachés qualifiés à la Direction de la Nature et des Espaces verts du DNF (SPW) ainsi que M. Manuel de TILLESSE, Attaché à la Direction de la Nature et de l'Eau du DEMNA (SPW), sur le cadre d'octroi de dérogations aux mesures de protection des corvidés aux motifs de protection de la faune sauvage et de prévention des dégâts à l'agriculture.
- Le 14 avril :
 - Mme Johanna MARTENS (asbl Ardenne & Gaume) sur des demandes d'avis concernant la reconnaissance (créations/extensions/renouvellements) de réserves naturelles.
- Le 17 avril :
 - M. Michael PONTEGNIE (asbl Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux), M. Corentin THOMAS, (asbl Patrimoine Nature) et Mme Joëlle HUYSECOM (asbl Natagora) sur des demandes d'avis concernant la reconnaissance (créations/extensions/renouvellements) de réserves naturelles.
- Le 1^{er} juillet :
 - Mme Alice NAVEAU, Juriste au DNF (SPW), et M. Jean-Philippe BIZOUX, Attaché qualifié à la Direction de la Nature et des Espaces verts du DNF

(SPW), sur l'avant-projet de décret modifiant la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 et le Livre 1^{er} du Code de l'environnement.

- Le 3 juillet :
 - M. Benoît CASSART, Directeur de la Direction des ressources forestières du DNF (SPW), et M. Quentin LEROY, Directeur de la Direction du milieu forestier, Observatoire de la santé des forêts du DEMNA (SPW), sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution de l'article 7 du décret du 15 juillet 2008 du Code forestier relatif au plan quinquennal de recherches forestières.
- Le 14 août :
 - Mme Alice NAVEAU, Juriste au DNF (SPW), et M. Jean-Philippe BIZOUX, attaché qualifié à la Direction de la Nature et des Espaces verts du DNF (SPW), sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux procédures de notification d'opérations de recherche, d'enseignement, de suivis ou d'inventaires biologiques et de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et végétales et des réserves naturelles.
- Le 5 septembre :
 - M. Michel BAILLIJ, Inspecteur général du DNF (SPW), M. Benoît CASSART, Directeur de la Direction des ressources forestières du DNF (SPW), M. Quentin LEROY, Directeur de la Direction du milieu forestier, Observatoire de la santé des forêts du DEMNA (SPW), Mme Vania MALENGREAU, Juriste au DNF (SPW), et Mme Sylvie VAN ACHTER, Conseillère au Cabinet de la Ministre Anne-Catherine DALCQ sur l'avant-projet de décret modifiant le code forestier en ce qui concerne la prise en compte des phénomènes sanitaires forestiers
 - Première lecture.

Autres travaux

En 2025, le Pôle Ruralité a notamment apporté sa contribution aux réflexions relatives au projet de réforme de la fonction consultative, en répondant à une sollicitation du CESE Wallonie, afin d'alimenter ses travaux en la matière. Dans ce cadre, les Présidents du Pôle ont réexaminé le projet de réforme du Pôle Ruralité.

Dans le cadre des travaux liés à la modification de la Loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973, le Secrétariat du Pôle a réalisé une note présentant le rôle et le fonctionnement du Pôle Ruralité, Section Nature, en ce qui concerne les dérogations à cette Loi.

Pôle Ruralité

En savoir plus sur le [Pôle Ruralité](#)



Renouvellement

Le mardi 18 février, le Pôle Ruralité renouvelé a été officiellement installé, lors d'une séance qui s'est tenue au Vertbois, en présence de la Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, en charge de la Forêt, de la Nature, de la Chasse et de la Pêche et d'une grande partie des membres, anciens et nouveaux, du Pôle.

Après une introduction de Luc SIMAR, Secrétaire général du CESE Wallonie, le Secrétariat a présenté les bases légales et les règles de fonctionnement du Pôle. Les Présidents des Sections ont ensuite exposé leur vision et leurs priorités pour ce nouveau mandat.

Lors de son intervention, la Ministre Anne-Catherine DALCQ a rappelé les priorités du Gouvernement wallon pour la ruralité et a souligné le rôle essentiel du Pôle. Elle a indiqué que l'ensemble de la politique menée en matière de ruralité, d'agriculture, de chasse, de forêt, de nature et de pêche sera transversale. Cette politique se fera également en concertation avec les différents acteurs et sera orientée vers l'usager, notamment en facilitant les démarches administratives. Toutes les actions s'appuieront également sur des indicateurs, en étant "science-based".

La Ministre a annoncé que le Pôle Ruralité, dans ses différentes compétences, sera consulté sur plusieurs textes. Dans le domaine de la chasse, il s'agira de l'arrêté quinquennal, fixant les dates d'ouverture, de clôture et de suspension et de la chasse ainsi que d'un arrêté fixant la date de début et la date de fin de l'année cynégétique.

Il en sera de même pour la pêche, pour laquelle le Pôle Ruralité sera consulté sur des projets d'arrêtés.

En matière agricole, les priorités de travail sont le revenu agricole ainsi que l'encadrement des labels.

Dans la compétence "Nature", l'action visera à favoriser la biodiversité, notamment dans les écosystèmes agricoles et forestiers. La forêt fera quant à elle l'objet d'actions en vue d'augmenter sa résilience.



Conseils consultatifs

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de plusieurs Conseils consultatifs.

- Comité de Contrôle de l'Eau
- Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)
- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)
- Conseil du Tourisme
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Conseil wallon de lutte contre le racisme

Les Conseils consultatifs sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le secrétariat des Conseils consultatifs est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les collaboratrices administratives et le collaborateur administratif complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et de l'équipe administrative (situation au 31/12/2025).

Le rapport d'activités du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2025 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activités, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Les avis publics sont également disponibles sur www.cesewallonie.be.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Conseils consultatifs, consultez la page du Conseil concerné sur www.cesewallonie.be

Comité de Contrôle de l'Eau

Le Comité de Contrôle de l'Eau (CCEau) est l'organe d'avis sur la régulation régionale du prix de l'eau. Il contribue à la mise en place de la politique du coût-vérité de l'eau et à l'harmonisation des tarifs. Il a pour mission de veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau en région wallonne.

Il réalise, d'initiative ou sur demande du Ministre ou de la SPGE, des études, rend des avis et formule des recommandations relatives à la politique des prix de l'eau.

Il assure l'application par les opérateurs du cycle anthropique de l'eau, de la structure tarifaire conformément au plan comptable et des conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie. Toute modification du prix de l'eau doit être obligatoirement soumise pour avis au Comité de Contrôle de l'Eau préalablement à toute autre formalité.

Présidence

Stéphane RENIER (depuis octobre 2025)
Thibaut GEORGIN (jusque septembre 2025)

Vice-Présidence

Malik DE ROECK (depuis octobre 2025)
Reiner LANGER (jusque septembre 2025)

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX
Séverine UHODA

Collaboratrices administratives

Chiran FREROTTE
Coralie RIGO

Réunions

En 2025, le Comité de Contrôle de l'Eau s'est réuni à 11 reprises : les 27 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai, 30 juin, 8 septembre, 6 et 20 octobre et 24 novembre et 15 décembre 2025. Le Comité a également participé à 6 réunions conjointes en date des 22 janvier, 26 février, 26 mars, 16 avril, 14 mai et 3 novembre avec la section eau du Pôle Environnement, Pôle Aménagement du territoire, Pôle Ruralité – Section Nature et Section Pêche.

Des réunions en Groupes de travail internes se sont tenues également dans l'objectif d'élaborer un prototype de plan financier à cinq ans, permettant une projection cohérente et étayée des impacts économiques des modifications envisagées.

Avis

Au cours de l'année 2025, le Comité de Contrôle de l'Eau a préparé des avis sur les dossiers suivants :

- Avis sur les demandes de modification tarifaire et la trajectoire à 5 ans introduite par les distributeurs.
- Avis/recommandations de suivi sur les trajectoires en cours chez les distributeurs.
- Avis relatifs à la politique de l'eau du Gouvernement wallon.
- Avis sur le fonds social de l'eau .
- Avis conjoint sur les PGDGH 4 (Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie dans le cadre de l'élaboration des 4^{èmes} plans de gestion par district hydrographique.
- Avis sur la feuille de route du Gouvernement wallon en vue d'une réforme de la fonction consultative.

- Avis conjoint sur le décret-programme budgétaire portant des mesures diverses en matière d'eau.
- Rapport statistiques et recommandations issus des travaux du Comité sortant.

Auditions

Au cours de l'année 2025, le Comité de Contrôle de l'Eau a entendu les experts suivants :

- Le 22 janvier :
 - MM. Sven ABRAS et Nicolas FERMIN (SPW-ARNE) - 4^{ème} cycle de plans de gestion (2028-2033) (conjointe).
- Le 17 février :
 - Mme Valérie XHONNEUX - Feuille de route pour la lutte contre la précarité hydrique. Note d'orientation du Gouvernement wallon et M. Cédric PREVEDELLO (Aquawal) - Baromètre de la précarité hydrique en Wallonie – Etat des lieux 2024 (conjointe).
- Le 24 novembre :
 - Mme Laura IKER – en charge du dossier Fonds social de l'eau à la SPGE - SPGE – Rapport sur le Fonds social de l'eau 2024.

Comité de Contrôle de l'Eau

En savoir plus sur
le [Comité de Contrôle de l'Eau](#)



Autres travaux

Des groupes de travail externes sur des thèmes spécifiques (plan comptable, plan financier à 5 ans, fonds social, indicateurs rendement, ...) se sont également tenus avec les parties prenantes.

Renouvellement

En date du 1^{er} septembre 2025, l'intégralité des membres du Comité a été renouvelée pour un terme de 5 ans. Stéphane RENIER a succédé à Thibaut GEORGIN à la présidence. Pour rappel, le Comité de Contrôle de l'eau est composé de 14 membres effectifs (+ 14 suppléants) dont :

- 6 représentants du CESE Wallonie
- 2 représentants du Conseil central de la Consommation,
- 2 représentants du Gouvernement,
- 4 représentants de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie.

Participent également aux débats :

- 2 représentants de la SPGE désignés par le Comité de Direction,
- 2 représentants des producteurs-Aquawal,
- 2 représentants des organismes d'épuration-Aquawal.



Stéphane RENIER (à gauche) et Thibaut GEORGIN (à droite)

Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)

En savoir plus sur la [CRAEC](#)



La Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières regroupe tous les acteurs concernés par le secteur carrier. Elle a pour principale mission d'informer le Gouvernement wallon de tous les aspects affectant, directement ou non, l'exploitation des carrières.

Présidence

Michel CALOZET

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Sophie HANSON

Collaboratrice administrative

Coralie RIGO

Réunions

En 2025, la CRAEC s'est réunie à 3 reprises en 2025, à savoir les 24 mars, 4 avril et 18 novembre. Deux réunions du Bureau se sont tenues le 17 mars et le 8 septembre. Deux Groupes de travail ont été créés en vue de préparer les travaux de la CRAEC. D'une part, le Groupe de travail "réseaux sociaux" qui s'est réuni le 26 mai et le 18 juin. D'autre part, le Groupe de travail Simplification administrative constitué le 4 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la CRAEC a préparé 1 avis sur le dossier suivant :

- Les réseaux sociaux dans les processus d'information et de participation en lien avec l'exploitation des carrières.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la CRAEC a entendu les experts suivants :

- Le 24 mars :
 - M. Grégoire LITS, Professeur en Communication de l'UCLouvain et Directeur d'un observatoire de recherche sur les médias et le journalisme, pour la préparation de l'avis d'initiative sur les réseaux sociaux.
- Le 4 décembre :
 - M. Jean-Christophe JAUMOTTE, Chef de Cabinet adjoint du Ministre François DESQUESNES, en vue de la préparation d'un avis sur la simplification administrative.
 - Mme Perrine GARREAU, Bureau d'étude ARIES Consultants, en vue de la préparation d'un avis sur la simplification administrative.
 - Mme Agnès LEGROS, SPW Territoire, en vue de la préparation d'un avis sur la simplification administrative.

Visite et séminaire

Le 4 avril, la CRAEC s'est rendue sur le site des Carrières du Hainaut à Soignies pour une visite du site et des installations industrielles en présence du Ministre des richesses naturelles. Cette visite a été l'occasion de présenter la CRAEC, les perspectives de travail et de procéder à un échange de vues.



La CRAEC a organisé un séminaire intitulé "Les carrières, un jardin extraordinaire ?" qui s'est tenu le 25 septembre aux Moulins de Beez. Cet événement a rassemblé plus de 100 personnes. A la suite du séminaire, un article a été rédigé et publié dans la revue Wallonie (voir également en page 81).



Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est un organe consultatif du Ministre ayant la conservation du patrimoine dans ses attributions. Créée en 1835 par Léopold 1^{er}, la Commission royale des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912, puis une section des Fouilles en 1989, année de la régionalisation du secteur du patrimoine.

Présidence

Mathieu BERTRAND

Vice-Présidence

Catherine GUISET
Nathalie de HARLEZ de DEULIN
Fernand COLLIN

Secrétaire permanente

Geneviève MOHAMED

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX
Nathalie DEREYMAEKER
Mathilde MACAUX

Collaboratrices administratives

Nadeige BURION
Emilie CONTINO
Marianne DI CATERINA

Réunions

En 2025, la CRMSF s'est réunie à 67 reprises dont :

- 2 Assemblées générales ;
- 7 réunions du Bureau ;
- 24 réunions de la Section des Monuments et Ensembles architecturaux ;
- 24 réunions de la Section des Sites ;
- 8 réunions de la Section de l'Archéologie ;
- 1 réunion du Groupe de travail "Patrimoine et énergie" ;
- 1 réunion du Groupe de travail "Patrimoine 20^{ème} siècle".

Avis

Au cours de l'année 2025, la Section des Monuments et ensembles architecturaux a délibéré sur :

- 420 procès-verbaux de réunions de patrimoine ;
- 49 demandes d'autorisation patrimoniale ;
- 4 demandes de dispense de permis d'urbanisme ;
- 335 demandes de permis d'urbanisme ;
- 1 procès-verbal de réunions de chantier ;
- 21 dossiers de protection du patrimoine (inventaire régional du patrimoine, liste de sauvegarde, classement/déclassement et liste du patrimoine exceptionnel).

La Section des Monuments et Ensembles architecturaux a également réalisé 3 visites d'inspection sur le terrain.

En 2025, la Section des Sites a délibéré sur :

- 187 procès-verbaux de réunions de patrimoine ;
- 63 demandes d'autorisation patrimoniale ;
- 116 demandes de permis d'urbanisme ;
- 2 recours ;

- 8 demandes d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels ;
- 14 demandes de permis pour l'installation d'éoliennes ;
- 12 dossiers de protection du patrimoine (inventaire régional du patrimoine, liste de sauvegarde, classement/déclassement et liste du patrimoine exceptionnel).

La Section des Sites a également réalisé deux visites d'inspection sur le terrain.

Au cours de l'année 2025, la Section de l'Archéologie a délibéré sur :

- 5 procès-verbaux de réunions de patrimoine ;
- 3 demandes d'autorisation patrimoniale ;
- 6 demandes de permis d'urbanisme ;
- 7 demandes d'autorisation de fouilles ;
- 2 dossiers de protection du patrimoine (inventaire régional du patrimoine, liste de sauvegarde, classement/déclassement et liste du patrimoine exceptionnel).

La Section de l'Archéologie a également réalisé 1 visite d'inspection sur le terrain.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la CRMSF a entendu les experts suivants :

- Le 13 février :
 - Mm Violette LABROUCHE, Centre de recherche Buildwise (ex CSTC), pour une présentation du projet PERCHE (Solutions pour la rénovation de châssis à valeur historique).
 - M. Laurent MEERT et M. Jean DEMEULENAERE, Société de Logements de Mouscron, pour une présentation du projet de rénovation énergétique de la Cité de la Fraternité à Mouscron, reprise à l'inventaire régional du patrimoine avec pastille.

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

- Mme Dorothee Stiennon, UCLouvain, pour une présentation du projet P-Renewal (Rénovation énergétique du bâti wallon d'avant-guerre à valeur patrimoniale).
- Le 25 août :
 - M. Raphaël DUGAILLIEZ, Eole Modave scrl, et M. Nicolas JORION, Embridge, pour une présentation du projet de parc éolien à Modave.
- Le 24 avril :
 - Mme Marie-Hélène CORBIAU, Archéologue, pour une présentation de la via mansuerisca.

Autres travaux

La CRMSF est représentée au sein du Comité wallon pour le Vitrail associé au Corpus Vitrearum - Belgique, dont elle gère le secrétariat. Ce Comité s'est réuni à 7 reprises et a traité 29 dossiers relatifs à des biens classés et 8 relatifs à des biens non classés.

Publications & événements

Bulletin

La CRMSF a publié le 40^{ème} tome de son Bulletin : il s'ouvre avec une analyse relative au collège apostolique baroque de la collégiale Saint-Vincent de Soignies. C'est ensuite le patrimoine industriel qui est documenté avec un article sur l'histoire de la carrière Julémont à Comblain-au-Pont. Puis, le lecteur découvre les évolutions architecturales du château de Seraing-le-Château (Verlaine). Les premières années de l'institut pharmaceutique de Liège sont ensuite explorées. Le dernier article de ce Bulletin résume enfin la communication que Mathieu Bertrand, Président de la CRMSF, a faite à l'occasion des premières Journées de la Protection et de la Restauration, consacrées au patrimoine du XX^{ème} siècle.

Conférences

En 2025, la CRMSF a organisé deux conférences :

- Le 11 juin, lors de l'Assemblée générale : "De Néandertal à Notre-Dame de Paris : l'archéologie préventive révèle la fabrique de France" par M. Dominique GARCIA, Professeur des Universités et Président de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives.
- Le 10 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine consacrées au patrimoine gourmand : "Les vergers au pays de Martin-Joseph Légipont" par M. Julien DE LEVAL, membre spécialiste en arbres et haies de la CRMSF.

Par ailleurs, la CRMSF a organisé le 16 janvier, dans le cadre de l'Assemblée générale, une visite du Pôle de la Pierre à Soignies.

Enfin, le Centre d'Archives et de Documentation (CAD) a connu durant l'année 2025 une réorganisation d'ampleur consistant en la fin de l'occupation de certains locaux loués de l'aile gauche du Vertbois pour le 31 décembre 2025. Cela impliquait la fin des mises en dépôt du fonds de la Ville de Liège et de fonds privés, ainsi que le déménagement du fonds de la CRMSF dans l'aile droite du Vertbois. Le Secrétariat a par ailleurs répondu à 54 demandes de chercheurs en 2025, en collaboration avec le Service accueil du CESE Wallonie. Afin de concrétiser la réorganisation du CAD de manière optimale et de déménager les fonds, l'accès aux archives par les chercheurs a été fermé à partir du lundi 31 mars.

Le rapport d'activités détaillé de la CRMSF est disponible via son site internet www.crmsf.be.

En savoir plus sur la [CRMSF](#)



Renouvellement

Le 28 mai 2025, le Gouvernement wallon a procédé à la désignation de 10 nouveaux membres de la CRMSF pour les 7 postes restants à pourvoir depuis l'arrêté du 30 mai 2024 et en remplacement de 3 membres démissionnaires ou décédés. Néanmoins, au lieu de prendre un arrêté qui se limiterait aux 10 nouveaux noms, le Gouvernement a adopté un arrêté portant désignation de l'ensemble des membres de la CRMSF et abrogeant l'arrêté du 30 mai 2024. On peut dès lors considérer que, *de facto*, un nouveau mandat de 5 ans redémarre pour tous à dater du 28 mai 2025.

La Commission comprend ainsi 70 membres répartis au sein de trois sections thématiques (Monuments et Ensembles architecturaux, Sites et Archéologie) et parmi lesquels figurent 15 membres spécialisés dans divers domaines.



Réunion de l'Assemblée générale de la CRMSF le 6 juin 2025

Conseil du Tourisme

En savoir plus sur
le [Conseil du Tourisme](#)



Le Conseil du Tourisme est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis sur toute matière relative à la politique touristique en général.

Présidence

Alain PETIT

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX

Dominique ROSENGARTEN

Collaboratrice administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2025, le Conseil du Tourisme s'est réuni à 3 reprises, à savoir les 7 et 24 février et le 15 décembre. En raison de leur nature ou du caractère d'urgence, certains dossiers ont fait l'objet d'un traitement via consultation électronique. En 2025, le Conseil du Tourisme a mené 2 consultations électroniques.

En plus de ces réunions, les membres du Conseil ont assisté, le 17 juin 2025, à une présentation conjointe aux Pôles Aménagement du territoire et Logement. Cette présentation portait sur le "Guide de la CPDT pour encadrer l'usage touristique de l'habitat en Wallonie".

Avis

Au cours de l'année 2025, le Conseil du Tourisme a préparé 7 avis sur les dossiers suivants :

- l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon apportant diverses mesures correctives au Code wallon du tourisme ;
- l'avant-projet de décret apportant des mesures de simplification administrative par la modification des articles 22 et 23 du décret du 8 février 2024 remplaçant le Code wallon du tourisme et portant des dispositions diverses ;
- l'arrêté ministériel portant exécution de diverses dispositions de la partie réglementaire du Code wallon du Tourisme ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon remplaçant l'annexe 17 du Code wallon du Tourisme ;
- l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière de budget et de comptabilité, de bien-être animal, d'emploi, de formation, de pouvoirs locaux, d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie, de climat, de tourisme, de patrimoine et d'agriculture ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant les modalités de rémunération des membres de la Commission sécurité-incendie visée à l'article D.III.84 du Code wallon du tourisme ;
- le projet d'arrêté ministériel organisant la matière relative à la création et à la modernisation, ou l'agrandissement, d'aires publiques d'accueil de nuit équipée pour motor-homes en exécution du Code wallon du Tourisme.

Auditions

Au cours de l'année 2025, le Conseil du Tourisme a entendu les experts suivants :

- Le 7 février :
 - Mmes Mélusine CHARDON, Vanessa GRANDGAGNAGE et Véronique COSSE, de Tourisme Wallonie, pour les premières conclusions du nouveau rapport sur l'impact de la modification des rythmes scolaires ;
- Le 17 juin :
 - Mmes Valérie CAWOY, Michèle HAINE, MM. Simon VERELST et Christian DESSOUROUX, de la CPDT, pour le "Guide pour encadrer l'usage touristique de l'habitat en Wallonie" ;
- Le 15 décembre :
 - Mme Barbara DESTREE, Directrice générale de Tourisme Wallonie, pour le bilan des rencontres Tourisme Wallonie avec les opérateurs pour présenter la nouvelle réglementation en matière de tourisme ;
 - Mme Véronique COSSE, de Tourisme Wallonie, pour les résultats de l'étude réalisée par l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) sur la perception du tourisme par les habitants/résidents secondaires.

Autres travaux

En 2025, le Conseil du Tourisme a notamment apporté sa contribution aux réflexions relatives au projet de réforme de la fonction consultative, en répondant à une sollicitation directe de la Ministre Valérie LESCRENIER et en alimentant les travaux du CESE Wallonie en la matière.

Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES)

En savoir plus sur le [CWES](#)



Le Conseil wallon de l'Économie sociale rend des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques. Il est également chargé d'élaborer un rapport d'évaluation annuel sur l'exécution annuel du décret.

Présidence

Denis MORRIER

Vice-Présidence

/

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Collaborateur administratif

Axel PAULIS

Réunions

En 2025, le CWES s'est réuni à 6 reprises, les 17 février, 20 mars, 14 avril, 15 octobre, 17 novembre et 8 décembre.

La réunion du 15 octobre s'est déroulée en partie conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale élargie aux sections Section "Intégration des personnes étrangères" et Section "Action sociale", la Commission Emploi - Formation et le Bureau du CESE Wallonie.

Les réunions du 17 novembre et du 8 décembre se sont déroulées en partie conjointement avec la COMES.

Avis

Au cours de l'année 2025, le CWES a préparé 4 avis sur les dossiers suivants :

- Avis n°49 sur les Bourses en économie sociale : "Appel à projets en économie sociale visant à soutenir la pré-création et la création de sociétés coopératives agréées en Wallonie" (adopté le 20 mars 2025) ;
- Avis n°50 sur le Projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures en matière d'emploi et de formation ;
Projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures en matière d'emploi et de formation pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution ;
Avis d'initiative du CWES concernant l'interdiction du cumul de la subvention SINE avec le dispositif titres-services (adopté le 21 novembre 2025) ;
- Avis n°51 sur la Feuille de route en vue d'une réforme de la fonction consultative en Wallonie
Avis d'initiative du CWES concernant les modalités de collaboration entre la Commission d'agrément et le Conseil consultatif en matière d'économie sociale, et les modalités de remise d'avis (adopté le 1er décembre 2025) ;
- Avis n°52 sur la Feuille de route en vue d'une réforme de la fonction consultative en Wallonie ;
Avis d'initiative du CWES concernant la feuille de route Economie sociale pour la législature 2025-2029 (adopté le 8 décembre 2025).

Auditions

Au cours de l'année 2025, le CWES a entendu les experts suivants :

- Le 17 février :
 - Mme Bénédicte SOHET, Secrétaire générale de CONCERTES, pour la présentation des résultats

de la campagne de communication de l'ES intitulée "l'Économie sociale dans ma commune" ;

- Le 20 mars :
 - M. Frédéric RASSON, Directeur, et Mme Maïté BIELEN, Coordinatrice Pôle économie Innovante et Alternative, SPW Economie Emploi Formation Recherche, Département du Développement économique, Direction de l'Économie sociale, pour la présentation de l'évaluation de la Stratégie Alternatif'ES Wallonia 2020-2024, en présence du Conseiller Economie sociale au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS, M. Jean-Luc SURQUIN ;
- Le 15 octobre :
 - Mme Sandrine XHAUFLAIRE et Mme Marie CASTAIGNE, représentantes de la Fédération des CPAS, pour la présentation de l'impact sur les CPAS de la réforme de la réglementation relative au chômage (Conjointement avec EFE, AIS élargie aux sections SIPE et SAS et le Bureau).
- Le 8 décembre :
 - Mmes Elena CAGNONI, Conseillère et Delphine STEVENS, Experte, au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS, pour la présentation de la feuille de route Economie sociale pour la législature 2025-2029 (Conjointement avec la COMES).

Autres travaux

Le CWES a également travaillé sur :

- Evaluation de la stratégie Alternatif'ES Wallonia 2020-2024 ; propositions en vue de la confection de la feuille de route 2025-2029 ;
- Simplification administrative des dispositifs d'ES : retours de la DES et du secteur ;
- Révision de la fonction consultative : analyse des propositions en cours ;
- Présentation de la feuille de route Economie sociale pour la législature 2025-2029.

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

Le Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes contribue à l'élimination de toute discrimination directe ou indirecte vis-à-vis des hommes et des femmes.

Présidence

Benjamin WERY
Maryse HENDRIX (jusqu'en octobre 2025)

Vice-Présidence

Aurore DE KEYSER
Maryse HENDRIX
Gaëlle DEMEZ (jusqu'en octobre 2025)
Reïne MARCELIS (jusqu'en octobre 2025)

Secrétaire de Commission

Thérèse VAN HOOF

Collaborateur-trice administratif.ve.s

Axel PAULIS
Nathalie RUWET

Réunions

En 2025, le CWEHF s'est réuni à 12 reprises en 2025, à savoir les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 2 et 7 avril, 12 mai, 2 et 30 juin, 1^{er} septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les réunions du 2 avril et du 1^{er} septembre se sont déroulées en partie conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale élargie aux sections Section Intégration des personnes étrangères et Section Action sociale.

La réunion du 8 décembre s'est déroulée en partie conjointement avec le CEFH.

Le Bureau du CWEHF s'est réuni les 13 octobre et 10 novembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, le CWEHF a préparé 6 avis sur les dossiers suivants :

- Proposition de décret modifiant les articles L1123-1, L1123-3, L2212-39 et L2212-40 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation afin de sanctionner le non-respect de la mixité au sein des collèges communaux et provinciaux.
- Santé des femmes au travail : un impensé des politiques publiques.
- Proposition de décret modifiant les articles L1123-1, L1123-3, L2212-39 et L2212-40 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation afin de renforcer la parité au sein des collèges communaux et provinciaux.
- Note d'orientation relative à la Stratégie genre et droits des femmes 2025-2029.
- Proposition de résolution visant à élargir l'accès aux toilettes publiques, déposée par Mme ROBERTY, MM. FONTAINE, SAHLI, WITSEL, Mmes PECRIAUX et LAMBELIN (Doc.68 (2024-2025), N°1).
- Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

Auditions

Au cours de l'année 2025, le CWEHF a entendu les experts suivants :

- Le 13 janvier :
 - Mme Julie GYSEN, Conseillère à la Cellule "Solidarités", M. Joël VAN CAUTER, Responsable de la Cellule "Méthode et vision" du Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS et M. Dimitri GREIMERS, Attaché au SPW-Cellule des stratégies transversales, pour la présentation de la note méthodologique relative à la lutte contre la pauvreté, approuvée par le Gouvernement wallon du 17 octobre 2024.
- Le 2 avril :
 - Mmes Julie GYSEN, Cheffe de Cabinet adjointe, Apolline MAIRIAUX, Attachée au département Solidarités et Marine JONET, Collaboratrice juridique, au Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS, pour la présentation de la note méthodologique relative aux familles monoparentales (conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale du CESE Wallonie).
- Le 7 avril :
 - M. Sébastien BRUNET, Administrateur général, Mme Amandine MASUY, Cheffe de projets et M. Nicolas RIGO, Expert en conseils et soutien stratégique de l'IWEPS pour la présentation du Comité des utilisateurs au sein de l'IWEPS.
- Le 30 juin :
 - Mmes Alketa SELIMAJ, Cheffe de Cabinet adjointe de la Cellule "Droits des femmes, Égalité des chances et Interculturalité" et Valérie DUSART, Conseillère Gender mainstreaming et Droits des femmes du Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS pour la présentation de la note d'orientation de la Stratégie Genre et Droits des femmes.

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

- Le 1^{er} septembre :
 - Mmes Julie GYSEN, Cheffe de Cabinet adjointe, Apolline MAIRIAUX, Attachée à la Cellule "Solidarités" du Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS et M. Dimitri GREIMERS, Expert SPW – Cellule stratégique transversale, pour une présentation du cahier de recommandations en matière de lutte contre la pauvreté, un échange sur les orientations prises au niveau de la stratégie de soutien aux familles monoparentales et sur la prise en compte de la dimension de genre dans ces deux stratégies (conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale).
- Le 13 octobre :
 - M. Vincent AUBRY, Conseiller à la Cellule "Coordination stratégique" du Cabinet du Ministre-Président Adrien DOLIMONT, pour un échange sur la note du Gouvernement relative aux principes de base en vue d'une réforme de la fonction consultative en Wallonie.
 - Mmes Sylvie LAUSBERG, Présidente de la Commission éthique du CFFB et Lucie BARRIDEZ, Présidente de la Commission "Jeunes" et Vice-Présidente du CFFB pour un échange concernant l'ASBL "Au-delà des nuages" et le "registre des étoiles" instauré dans les communes belges.
- Le 10 novembre :
 - Mme Christine MAHY, Secrétaire générale et politique du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, pour un échange sur le cahier de recommandations de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- Le 8 décembre :
 - Mmes Anneleen FRANSEN et Anne-Astrid DE VOS, Coordinatrices, pour un échange sur l'ASBL "Boven de Wolken" et "Au-delà des nuages" (conjointement avec le CEFH).

Autres travaux

- Le 23 janvier : réunion de consultation de la société civile en vue de préparer le CSW69 organisée par le Ministère des Affaires étrangères.
- Le 27 février : réunion du Comité de suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie Women In Digital 2020-2025 organisée par le SPF Economie.
- Le 20 mars : réunion d'installation du GIC 2025-2029.
- Le 22 avril : réunion de consultation de la société sur le suivi du CSW69.
- Le 24 avril : participation à l'événement "International Girls in ICT-Day" dans le cadre de l'évaluation de la Stratégie WID 2020-2025.
- Le 15 mai : réunion du Comité de suivi FEDER 2014-2020, "Wallonie 2020.EU", FSE "Wallonie-Bruxelles 2020.EU", FEDER/FTJ 2021-2027 et FSE+ "2021-2027 Wallonie-Bruxelles".
- Le 12 juin : réunion du Comité de suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie Women In Digital 2020-2025 organisée par le SPF Economie.
- Le 26 juin : réunion de consultation de la société civile en vue de préparer le futur plan de lutte contre les violences basées sur le genre.
- Le 4 juillet : réunion de consultation de la société civile sur le projet de rapport de la Belgique pour le Comité contre la torture organisée par le Ministère des Affaires étrangères.
- Le 22 septembre : réunion d'installation du Comité des utilisateurs de l'IWEPS en vue d'établir une méthodologie de travail et de fixer les sujets qui seront abordés dans 4 Groupes de travail thématiques.

- Le 24 octobre : réunion du Comité des utilisateurs de l'IWEPS en vue de l'élaboration du futur programme statistique quinquennal 2027-2031.
- Le 27 novembre : réunion du Comité de suivi sur l'évaluation de la Stratégie Women In Digital 2020-2025 organisée par le SPF Economie.
- Le 5 décembre : assemblée Alter Egales en vue de présenter la future Stratégie Genre et Droits des femmes 2025-2025.
- Le 15 décembre : réunion du Comité des utilisateurs de l'IWEPS en vue d'une présentation des macro-besoins identifiés dans les différents groupes de travail.
- Le 16 décembre : réunion de consultation de la société civile en vue de préparer le rapport national EPU4.
- Le 17 décembre : réunion du GIC sur la présentation de la future Stratégie Genre et Droits des femmes.

Dans le cadre de la mise en place des référent.e.s "genre" au sein des administrations, le CWEHF et l'IEFH ont été invités à présenter leurs missions et leurs travaux lors de la réunion organisée par le SPW IAS du 13 mars 2025 et à échanger sur les ressources qui leur étaient disponibles pour étayer leurs travaux.

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

Renouvellement

Arrivé à mi-mandature, un renouvellement partiel des membres a été effectué avant de procéder au renouvellement du Bureau.

La composition du CWEHF est fixée par l'arrêté du 5 juin 2025 portant désignation des membres du Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes.

Après plus de deux années à la présidence, et plus de vingt ans d'engagement au sein du Conseil, Maryse HENDRIX a passé le relai à Benjamin WERY, le nouveau président.



En savoir plus sur le [CWEHF](#)



Conseil wallon de lutte contre le racisme (CWLR)

Le Conseil wallon de lutte contre le racisme (CWLR) a pour but de contribuer à l'élimination de toute discrimination directe ou indirecte vis-à-vis des personnes en raison de leur prétendue race, couleur de peau, nationalité, ascendance et origine nationale ou ethnique.

Présidence

Modi NTAMBWE

Vice-Présidence

Laurent RAVEZ

Secrétaires de Commission

Zina COLINET

Nathalie DELBRASSINNE

Collaborateur administratif

Axel PAULIS

En savoir plus sur le [CWLR](#)



Réunions

En 2025, le CWLR s'est réuni à 5 reprises, à savoir les 19 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, le CWLR n'a pas adopté d'avis.

Auditions

Au cours de l'année 2025, le CWLR a entendu les experts suivants :

- Le 9 octobre :
 - Mme Gersende CHARPENTIER, Secrétaire de Commission au sein de Brupartners pour la présentation de l'avis d'initiative conjoint (Brupartners/IBEFE Bruxelles/Banspa) portant sur "Les procédures d'équivalence de diplômes et leur impact en région bruxelloise".
- Le 13 novembre :
 - M. Olivier BEERNAERT, Coordinateur du service "Travail, équivalences et formation" au CIRÉ ASBL, et M. Spyros AMORANITIS, Directeur de l'IRFAM, pour l'accès à l'emploi et l'équivalence de diplômes.
- Le 11 décembre :
 - Mmes Anne HELLEMANS et Elodie PIERARD, Direction générale de l'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie Bruxelles, pour l'accès à l'emploi et l'équivalence de diplômes ;
 - Mmes Dominique COURCELLES et Céline NICODEME, Direction de la reconnaissance des diplômes étrangers - Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie

et de la Recherche scientifique, de la Fédération Wallonie Bruxelles et M. Fabrice AERTS-BANCKEN, Administration générale de l'enseignement - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour l'accès à l'emploi et l'équivalence de diplômes ;

- Mmes Thérèse LEGROS, Experte "Égalité et Diversité" au sein du FOREM et Sylvie KASAMBA, Experte au sein du "Service Migrants" du FOREM.

Autres travaux

Le CWLR a procédé à l'élection de la Présidence, de la Vice-Présidence ainsi que des membres du Bureau du Conseil.

Le CWLR a également procédé à l'élaboration de son Règlement d'ordre intérieur et de son Vade-Mecum.

Le CWLR a analysé le premier rapport intermédiaire du plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026, cette analyse ayant permis d'identifier des axes de réflexion prioritaires pour ses prochains travaux. Parmi ceux-ci, figure le thème de l'accès à l'emploi et l'équivalence des diplômes sur lequel le Conseil entend rendre un avis d'initiative dans le courant de l'année 2026. Pour ce faire, il a procédé aux diverses auditions mentionnées ci-dessus.

Conseil wallon de lutte contre le racisme (CWLR)

Installation du CWLR

La Wallonie s'est dotée d'un plan d'actions de lutte contre le racisme pour les années 2023-2026.

Ce plan vise à permettre à chaque personne de se sentir respectée, indépendamment de sa prétendue race, de sa couleur de peau, de sa nationalité, de son ascendance ou de son origine nationale ou ethnique, et d'exercer ses droits en Wallonie: se loger, travailler, prendre les transports en commun, se soigner ou circuler en sécurité dans l'espace public. La mesure n°2 de ce plan prévoit explicitement la création d'un Conseil régional wallon de lutte contre le racisme. Le Conseil a pour mission de formuler des avis et recommandations sur toute question liée à la lutte contre le racisme en région wallonne.

Le CWLR a été officiellement installé lors d'une séance organisée au Vertbois, le 19 juin 2025, lors de laquelle le Ministre wallon de l'Égalité des chances, Yves COPPIETERS, est intervenu.



Commissions d'agrément

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de plusieurs Commissions d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

- Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle
- Commission Chèques
- Commission Congé-éducation payé
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale
- Commission consultative et de concertation en matière de placement
- Commission consultative et d'agrément des Entreprises Titres-services
- Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services
- Commission DIGISTART

Les Commissions d'agrément sont composées de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Commissions d'agrément est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les collaboratrices administratives et le collaborateur administratif complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et de l'équipe administrative (situation au 31/12/2025).

Le rapport d'activités du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2025 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activités, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Commissions d'agrément, consultez la page de la Commission concernée sur www.cesewallonie.be

Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)

La Commission CISP a pour principale mission de remettre au Ministre de la Formation un avis motivé sur l'octroi ou le renouvellement d'agrément d'un centre d'insertion socio-professionnelle ou d'une filière lorsque son avis est sollicité par l'Administration ainsi que sur la suspension ou le retrait d'agrément d'une filière ou d'un centre lorsque le dossier est jugé "problématique". Elle remet également un avis motivé sur les demandes de transfert de filières entre centres agréés.

Présidence

Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence

Jérôme THIRY

Secrétaire de Commission

Claude GONTIER
Zina COLINET

Collaboratrice administrative

Martine DRIESSEN

En savoir plus sur la [Commission CISP](#)



Réunions

En 2025, la Commission CISP s'est réunie à 3 reprises, à savoir les 20 janvier, 24 avril et 9 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission CISP a rendu 8 avis sur les dossiers suivants :

- 5 avis défavorables à des demandes d'agrément ;
- 2 avis favorables à des demandes de renouvellement d'agrément (1 reconduction pour une durée de 6 ans et 1 reconduction pour une durée limitée à 2 ans) ;
- 1 avis favorable au retrait d'agrément d'un centre.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission CISP a procédé à l'audition :

- de deux centres dans le cadre de leur demande de renouvellement d'agrément.
- d'un centre dont le fonctionnement était jugé problématique par l'administration.

Travaux et réflexions

En 2025, les autres travaux de la Commission CISP ont porté sur :

- l'adoption d'un nouveau règlement d'ordre intérieur ;
- l'approbation du rapport d'activités 2024 de la Commission ;
- le suivi des avis rendus par la Commission ;
- des informations diverses.

Commission Chèques

La Commission Chèques est chargée principalement de rendre des avis motivés sur l'agrément, la suspension, le refus ou le retrait d'agrément des opérateurs de formation ou des formations en matière de chèques-formation, lorsque son avis est sollicité par l'Administration. Elle propose ensuite au Gouvernement wallon un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation dans le cadre de la formation à distance. En matière de chèques-crédit, la Commission est également chargée de rendre des avis motivés lorsque son avis est sollicité par l'Administration.

Présidence

Jérôme THIRY

Vice-Présidence

Thierry DEVILLEZ (depuis octobre 2025)

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Florence LEDIEU

Collaboratrice administrative

Laurie PRESTI

En savoir plus sur
la [Commission Chèques](#)



Réunions

En 2025, la Commission Chèques s'est réunie à 10 reprises en 2025, à savoir les 14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 24 juin, 9 septembre, 21 octobre, 17 novembre et 8 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission Chèques a préparé 43 avis sur les dossiers suivants :

- 35 avis concernent 155 formations proposées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément par des opérateurs de formation. Parmi ces 155 formations, 13 ont reçu un avis favorable à l'unanimité, 142 un avis défavorable à l'unanimité.
- 2 avis unanimes concernent une demande de dispense d'audit d'opérateur de formation.
- 2 avis unanimes concernent une proposition de retrait d'agrément comme opérateur de formation pour le dispositif Chèques-formation.
- 2 avis unanimes concernent une demande de recours d'opérateurs de formation contre la décision ministérielle dans le cadre du dispositif chèques-formation.
- 2 avis unanimes concernent une proposition de suspension de l'agrément d'opérateur de formation dans le cadre du dispositif chèques-formation.

L'avis de la Commission n'a pas été sollicité sur des dossiers introduits par des opérateurs dans le cadre du dispositif Chèques-crédit.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission Chèques a procédé à l'audition de deux opérateurs chèques-formation dans le cadre de l'examen de leur dossier.

Travaux et réflexions

En 2025, les travaux de la Commission Chèques ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers des opérateurs chèques-formation qui lui ont été soumis par l'Administration (Direction de la Formation Professionnelle au sein du Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SPW Economie, Emploi, Recherche).
- L'examen des modules de formation à distance (proposition pour chaque domaine de formation faisant l'objet d'une demande d'agrément d'un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation).
- Une objectivation des usages/utilisations abusifs ou détournés du dispositif des chèques-formation par certains opérateurs ou entreprises bénéficiaires. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les missions de la Commission, qui consistent notamment à formuler à l'intention du CESE Wallonie, des recommandations visant à améliorer la qualité du dispositif (article 24bis, 4° du décret). L'objectif de ce travail a été de recenser les situations problématiques, qu'elles relèvent d'un usage illégal ou d'un contournement ingénieux du dispositif, de les analyser de manière factuelle (exemples à l'appui) et de proposer des pistes de solutions visant à en limiter l'occurrence. Ces réflexions ont ensuite été transmises à la Commission Emploi - Formation - Education du CESE Wallonie afin d'alimenter les travaux relatifs à la future réforme.

Commission Chèques

- Une information sur le suivi de certains dossiers chèques-formation par l'administration.
- L'examen de demande de dispense d'audit d'organismes, conformément à l'article 8, §4, al.2, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} avril 2004 portant exécution du décret du 10 avril 2003 relatif aux incitants financiers à la formation des travailleurs occupés par les entreprises.
- La rédaction de son rapport d'activités pour l'année 2024.

Renouvellement

En 2025, la Commission a été intégralement renouvelée. Les membres ont été désignés pour une période de 5 ans, par l'AGW du 23 octobre 2025 portant désignation des membres de la Commission Chèques, instituée par le décret du 10 avril 2003 relatif aux incitants financiers à la formation des travailleurs occupés par les entreprises, entré en vigueur le 9 novembre 2025.

M. Jérôme THIRY a été reconduit au poste de Président.

Commission Congé-éducation payé (CEP)

La Commission d'agrément Congé-éducation payé (CEP) est principalement chargée de se prononcer, par décision motivée, sur l'agrément, le retrait ou la suspension d'agrément de certaines catégories de formations générales et professionnelles. Elle a également d'autres rôles, comme le suivi de l'évolution de la situation budgétaire de la réglementation CEP.

Présidence

Mélanie EVRARD

Vice-Présidence

Elvis MIHALOWITCH

Secrétaire de Commission

Florence LEDIEU

Collaboratrice administrative

Laurie PRESTI

En savoir plus sur la [Commission CEP](#)



Réunions

En 2025, la Commission CEP s'est réunie à 7 reprises en 2025, à savoir les 28 janvier, 3 avril, 16 juin, 15 septembre, 6 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission CEP a préparé 69 avis sur les dossiers suivants :

- Octroi de nouveaux modules de formation.
La Commission a adopté 29 décisions favorables à l'unanimité⁽¹⁾ et 9 décisions défavorables à l'octroi de modules de formations organisés par des opérateurs de formation dans le cadre du CEP. Parmi ces 9 décisions défavorables, 67% ont été adoptés à l'unanimité des membres.
- Renouvellement d'agrément de modules de formation.
La Commission a rendu 29 décisions favorables unanimes⁽²⁾ et 1 décision défavorable non unanime concernant le renouvellement de l'agrément de modules de formation CEP, organisés par des opérateurs de formation.
- Dossier spécifique lié à une suspicion de fraude.
La Commission a par ailleurs rendu 1 décision favorable au maintien de l'agrément, non adoptée à l'unanimité, dans le cadre d'un dossier problématique lié à une suspicion de fraude impliquant un opérateur de formation du dispositif CEP.
- La Commission s'est également prononcée sur 91 rapports d'évaluation portant sur des formations déjà agréées, présentés par des opérateurs de formation dans une perspective d'amélioration.

⁽¹⁾ Pour tout ou partie de la formation proposée à l'agrément.

⁽²⁾ Idem.

- Sur demande d'opérateurs de formation et au regard de cas spécifiques, la Commission a procédé au réexamen de certains dossiers d'opérateurs de formation.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission CEP a procédé à l'audition d'un opérateur de formation dans le cadre de l'examen d'un dossier lié à une suspicion de fraude au sein du dispositif, ainsi que des représentants du service de l'Inspection économique et sociale de Namur, du Brabant wallon et du Luxembourg (Service public de Wallonie).

Autres travaux

En 2025, les travaux de la Commission Congé-éducation payé ont essentiellement porté sur :

- La poursuite de son analyse sur l'agrément des formations en langues (qui ne sont pas automatiquement agréées) dans le cadre du dispositif. Ce travail a ensuite été transmis au CESE Wallonie afin qu'il puisse être intégré dans une réflexion plus globale.
- L'examen des formations présentées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément dans le cadre du dispositif.
- L'examen de dossiers d'opérateurs liés à des suspicions de fraudes dans le cadre du dispositif.
- L'examen de demandes de retrait d'agrément de formations par une Commission paritaire.
- La rédaction de son rapport d'activité pour l'année 2024.

Commission Congé-éducation payé (CEP)

- La mise à jour d'un tableau de bord des décisions rendues sur les dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux décisions prises sur les dossiers examinés dans le cadre du dispositif.

Renouvellement

En 2025, la Commission a été intégralement renouvelée. Les membres ont été désignés pour une période de 4 ans, par l'arrêté ministériel du 4 mars 2025 portant désignation des membres de la Commission du congé-éducation payé instituée par le décret du 28 avril 2016 portant mise en œuvre de la Sixième réforme de l'Etat et diverses dispositions relatives à la politique de l'emploi – du chapitre IV modifiant la loi du 22 janvier 1985 de redressement contenant des dispositions sociales, entré en vigueur le 10 mars 2025.

Mme Mélanie EVRARD a été reconduite au poste de Présidente.

Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)

La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale est constituée en application de l'article 6 du décret relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008. Elle rend des avis relatifs à trois dispositifs particuliers de l'économie sociale : les entreprises d'insertion, les initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS) et les agences-conseils.

Présidence

Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence

Bénédicte SOHET

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Collaborateur administratif

Axel PAULIS

En savoir plus sur la [COMES](#)



Réunions

En 2025, la COMES s'est réunie à 18 reprises, les 16 janvier, 13 et 27 février, 13 mars, 10, 16 et 24 avril, 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 2 et 23 octobre, 13 et 17 novembre, 4, 8 et 10 décembre.

Les réunions du 17 novembre et du 8 décembre se sont déroulées en partie conjointement avec le CWES.

Le Comité de suivi de la COMES s'est réuni le 28 février.

Avis

Au cours de l'année 2025, la COMES a préparé 76 avis sur les dossiers suivants :

- Dispositif entreprises d'insertion : 46 avis dont :
 - 11 avis favorables à un renouvellement d'agrément pour 4 ans ;
 - 5 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2023" ;
 - 23 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2024" ;
 - 1 avis favorable à une proposition de récupération de subventions ;
 - 1 avis favorable à une levée de suspension d'agrément 6 mois ;
 - 2 avis relatifs à une nouvelle demande d'agrément (deux ans) ;
 - 3 avis favorables à une fin d'agrément.
- Dispositif "IDESS" : 15 avis⁽¹⁾ dont :
 - 3 avis favorables à une extension d'agrément ;
 - 1 avis favorable à une transformation ;
 - 4 avis favorables à un renouvellement d'agrément (quatre ans) ;

- 4 avis favorables à une demande d'agrément (deux ans) ;
 - 1 avis favorable à un arrêt d'agrément ;
 - 1 avis portant sur un projet de circulaire interprétative – Encadrement en IDESS ;
 - 1 avis favorable à un retrait d'agrément (dans le cadre d'un transfert).
- Dispositif Agences-conseils : 10 avis dont :
 - 3 avis portant sur l'approbation d'un rapport d'activités 2022 ;
 - 7 avis portant sur l'approbation d'un rapport d'activités 2023.
 - Dispositif Initiative d'économie sociale : 5 avis dont :
 - 3 avis portant sur une proposition de retrait d'agrément ;
 - 2 avis portant sur une clôture d'agrément.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la COMES a procédé aux auditions suivantes :

- 2 porteurs de projets dans le cadre du dispositif IDESS ;
- 2 porteurs de projets dans le cadre de demandes d'agrément entreprise d'insertion ;
- 10 porteurs de projets dans le cadre de demandes de renouvellement d'agrément entreprises d'insertion ;
- 1 porteur de projet dans le cadre d'un rapport d'inspection entreprise d'insertion ;
- 1 porteur de projet dans le cadre d'une demande de retrait d'agrément entreprise d'insertion ;
- 1 porteur de projet dans le cadre d'une demande d'agrément initiative d'économie sociale ;

¹ Ne sont pas comptés dans les avis les approbations de rapports d'activités 2022 (18 RA) et 2023 (40 RA).

Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)

- 2 porteurs de projets dans le cadre d'une demande de retrait d'agrément initiative d'économie sociale ;
- 1 porteur de projets dans le cadre d'une clôture d'agrément initiative d'économie sociale.

Autres travaux

- Projet de circulaire interprétative concernant la définition de l'"employé d'encadrement" ;
- Rapport d'activités 2024 de la COMES ;
- Discussion portant sur les cas particuliers de retrait d'agrément (faillite et à la demande de la structure) ;
- Réforme de la fonction consultative ;
- Notion de "Business Unit Manager" dans les entreprises d'insertion ;
- Rôle et missions de la COMES dans la nouvelle méthodologie d'analyse des rapports d'activités d'agences-conseils (décret 2023) : présentation de la Direction de l'économie sociale (SPW) ;
- Cas particulier d'un transfert d'agrément IDESS.

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

La Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA) est chargée de rendre des avis motivés au Gouvernement wallon sur l'agrément, la suspension ou le retrait de l'agrément des agences de travail intérimaire ainsi que sur la suspension ou le retrait d'enregistrement des agences de placement. Elle peut également se prononcer sur toutes les questions relatives au placement en général ou au travail intérimaire.

Présidence

Laurent STAS DE RICHELLE

Vice-Présidence

Giuseppe PAGANO

Secrétaires de Commission

Frédérique DEBRULE

Nathalie DELBRASSINNE

Collaboratrice administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2025, la COPLA s'est réunie à 8 reprises, à savoir les 24 janvier, 28 mars, 8 avril, 23 mai, 24 juin, 12 septembre, 24 octobre et 12 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la COPLA a préparé 76 avis sur les dossiers suivants :

- 11 avis favorables relatifs à des demandes d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée de 2 ans ;
- 7 avis favorables relatifs à des demandes de renouvellement d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée indéterminée ;
- 50 avis favorables relatifs à des retraits d'enregistrement ;
- 3 avis favorables relatifs à des retraits d'agrément ;
- 4 avis favorables relatifs à des retraits de dispense d'agrément ;
- 1 avis favorable relatif à un retrait d'enregistrement et d'agrément.

Auditions

En 2025, la COPLA a envoyé 146 convocations à des auditions. Toutes les convocations n'ont pas donné lieu à des auditions effectives en raison du fait que certaines agences ne s'y sont pas présentées ou ont fourni les informations demandées dans l'intervalle.

Au cours de l'année, il y a eu :

- 13 auditions de représentants d'agences, dans le cadre de demandes d'agrément, afin d'obtenir des compléments d'informations sur les projets envisagés par celles-ci ;
- 2 auditions de représentants d'agences dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément pour cause de conditions d'agrément non remplies.

Autres travaux

La Commission a rédigé le rapport d'activités 2024 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Comme les années précédentes, la Commission a accordé une attention toute particulière aux agences présentant un endettement important vis-à-vis de l'ONSS et/ou du Fonds social pour les intérimaires, à celles – belges ou étrangères – procédant à la mise à disposition de travailleurs intérimaires sans disposer d'un agrément ou d'un enregistrement ou encore à celles soupçonnées de poursuivre leurs activités malgré la perte d'un agrément ou d'une dispense d'agrément.

Elle a aussi régulièrement rempli une de ses missions dans le cadre du suivi des plans de paiement obtenus par des entreprises agréées auprès de leurs créanciers ou du suivi d'entreprises qui avaient une dette importante non couverte par un plan d'apurement, afin d'obtenir les explications nécessaires et d'autoriser ou non la poursuite des activités des agences concernées, après les avoir auditionnées le cas échéant. En 2025, elle a entendu, à ce sujet, les représentants de deux agences dans le cadre de procédures de retrait d'agrément.

En savoir plus sur la [COPLA](#)



Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

En 2025, afin de disposer de plus d'outils encore pour remplir correctement sa mission de surveillance du fonctionnement du marché de placement, la Commission a poursuivi sa collaboration régulière avec l'ONSS ainsi qu'avec le Fonds social pour les intérimaires. A cet égard, elle continue d'interroger les agences belges ou étrangères n'ayant pas eu d'activité d'intérim ou d'autres services de placement en Belgique pendant 4 trimestres consécutifs sur leurs intentions au niveau d'éventuelles prestations de services de placement sur le territoire belge à l'avenir.

Des comparaisons sont en outre réalisées annuellement entre d'une part, les tableaux transmis par l'ONSS et par le Fonds social pour les intérimaires et d'autre part, le relevé des agences agréées en région wallonne (et disponible sur le site du SPW) afin de procéder à leur actualisation.

La collaboration avec les services de l'Inspection sociale régionale s'est également poursuivie en 2025. Ceux-ci ont notamment été sollicités dans le cadre d'une fraude présumée en Flandre, dans le secteur de l'intérim en lien avec le congé de formation flamand (Vlaams opleidingsverlof), afin de vérifier si de tels agissements étaient également constatés en région wallonne. Trois types de fraude sont visés en particulier : les demandes de subsides pour des formations qui n'ont jamais eu lieu, l'obtention de subsides pour des formations réelles mais qui ne sont pas éligibles au congé-éducation payé et les ententes avec des organismes de formation afin de maximiser artificiellement les subsides. L'examen de ce dossier se poursuivra en 2026.

Enfin, la Commission d'agrément a été informée du fait qu'en raison de certaines mesures contenues dans l'avant-projet de décret-programme du Gouvernement wallon, les rapports d'activités annuels ne seront plus demandés aux agences actives sur le sol wallon à partir de 2025. Cette demande de simplification administrative sollicitée notamment par une organisation constitutive du CESE Wallonie a aussi pour conséquence que la Chambre de concertation, instituée au sein de la COPLA, sera supprimée.

Chambre de concertation

La Chambre de concertation s'est réunie 2 fois durant l'année 2025. Au cours de ces réunions, elle a travaillé sur les points suivants :

- "Difficultés de recrutement des agences de travail intérimaire (enquête 2024 - données 2023)" et "Difficultés de recrutement des agences de placement enregistrées (enquête 2024 - données 2023)" : présentation par le FOREM et commentaires des membres ;
- "Le travail intérimaire résident en Wallonie – aperçu statistique au travers des données recueillies auprès de la BCSS et du Forem" (données 2023 et évolutions 2014 à 2023) : présentation par le FOREM et commentaires des membres.

La Chambre de concertation a également rédigé son rapport d'activités 2024 et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-Services (ETS)

En savoir plus sur la [Commission ETS](#)



La Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-Services est chargée de remettre un avis concernant l'octroi ou le retrait d'agrément des entreprises Titres-services.

Présidence

Sébastien DUPANLOUP

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Collaboratrice administrative

Martine DRIESSEN

Réunions

En 2025, la Commission ETS s'est réunie à 12 reprises, à savoir les 27 janvier, 24 février, 24 mars, 14 avril, 26 mai, 23 juin, 9 juillet, 2 septembre, 29 septembre, 22 octobre, 24 novembre et 8 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission ETS a rendu 30 avis sur les dossiers suivants :

- 10 dossiers de demandes d'agrément qui ont tous reçu un avis favorable ;
- 1 dossier de demande d'extension d'agrément qui a reçu un avis favorable ;
- 19 dossiers concernant des entreprises en infraction au regard de la législation titres-services. La Commission a rendu :
 - 5 avis favorables au maintien de l'agrément ;
 - 6 avis favorables au retrait avec sursis de l'agrément ;
 - 3 avis favorables au retrait immédiat de l'agrément ;
 - 5 avis favorables à la levée du retrait avec sursis de l'agrément. En effet, les entreprises concernées qui avaient, en 2024 ou 2025, fait l'objet d'un retrait d'agrément avec sursis, ont été invitées à se mettre en ordre avec la législation titres-services endéans les 4 mois suivant la notification de cette décision. Après examen des pièces produites par ces entreprises pour se mettre en conformité, la Commission s'est prononcée en faveur de la levée du sursis et donc du maintien de leur agrément.

Renouvellement

En 2025, la Commission a été intégralement renouvelée. Les membres ont été désignés pour une période de 4 ans, par l'arrêté ministériel du 10 février 2025 (entré en vigueur le 11 février 2025).

M. Sébastien DUPANLOUP a été reconduit au poste de Président, fonction qu'il occupe depuis décembre 2019.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission ETS a procédé à l'audition des représentants de 24 entreprises dans le cadre de leur demande d'agrément, de leur demande d'extension d'agrément ou dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément. A noter que toutes les entreprises dont le dossier est examiné par la Commission sont systématiquement conviées à une audition.

Autres travaux

En 2025, les autres travaux de la Commission ETS ont essentiellement porté sur :

- la désignation du Président de la Commission suite au renouvellement intégral de l'instance en février 2025 ;
- l'approbation du rapport d'activités 2024 de la Commission ETS ;
- le suivi des avis rendus par la Commission ;
- les communications de l'administration sur les procédures de retrait d'office entamées à l'encontre des entreprises Titres-Services ayant des dettes d'impôt ou des dettes ONSS ;
- un échange sur les mentions devant figurer dans la convention-client en ce qui concerne spécifiquement l'activité de repassage ;
- des échanges et points d'information divers en lien avec le dispositif titres-services ou avec le fonctionnement de la Commission.

Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS)

La Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS) est chargée de remettre un avis sur les demandes d'approbation de formations visant à former les travailleurs ayant conclu un contrat de travail titres-services. Les modules de formation peuvent être organisés par les entreprises titres-services elles-mêmes ou par des prestataires de formation externes. Pour être approuvées par la Région et faire l'objet d'une subvention, ces formations doivent :

- soit être en lien avec la fonction exercée par le travailleur titres-services (ergonomie, organisation efficace, sécurité, hygiène, ...);
- soit poursuivre un objectif de spécialisation ou de mobilité professionnelle du travailleur au sein du secteur des titres-services.

Présidence

Océane COUGNEAU

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER
Florence LEDIEU

Collaboratrice administrative

Martine DRIESSEN

Réunions

En 2025, la Commission FFTS s'est réunie à 9 reprises, à savoir les 27 janvier, 24 février, 14 avril, 30 juin, 2 et 29 septembre, 22 octobre, 24 novembre et 8 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission FFTS a rendu 197 avis sur les dossiers suivants :

- 96 avis concernant des demandes introduites par des entreprises agréées titres-services : 85 avis favorables, 10 avis défavorables et 1 avis divisé.
- 101 avis concernant des demandes introduites par des prestataires de formation externes : 86 avis favorables, 13 avis défavorables et 2 avis divisés.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission FFTS n'a procédé à aucune audition.

Travaux et réflexions

En 2025, les autres travaux de la Commission FFTS ont essentiellement porté sur :

- la désignation de la nouvelle Présidente de la Commission FFTS ;
- l'approbation du rapport d'activités 2024 de la Commission ;
- le suivi du tableau de jurisprudence des refus ;
- une information sur l'édition 2025 de la mesure "Aides au permis de conduire" pour les aide-ménagères titres-services ;
- des échanges et points d'information divers en lien avec le fonds de formation titres-services ou avec le fonctionnement de la Commission.

En savoir plus sur la
[Commission consultative Fonds de Formation Titres-services](#)



Commission DIGISTART

En savoir plus sur
la [Commission DIGISTART](#)



La Commission DIGISTART (anciennement PMTIC, dispositif réformé en 2022) assure la répartition des heures de formation entre les opérateurs de formation agréés du dispositif de formation de base au numérique. Elle rend des avis au Gouvernement relativement à la suspension, à l'abrogation, au renouvellement d'agrément ou à la révision des heures agréées. Elle rend également des avis concernant l'octroi, le refus ou le renouvellement d'agrément lorsqu'un ou plusieurs critères réglés par le décret de 2022 ne sont pas respectés.

Présidence

Jérôme THIRY

Vice-Présidence

Jacques SPELKENS

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Collaborateur administratif

Axel PAULIS

Réunions

En 2025, la Commission DIGISTART s'est réunie à 2 reprises, les 29 octobre et 3 décembre.

Avis

Au cours de l'année 2025, la Commission DIGISTART a préparé 1 avis sur le dossier suivant :

- Avis n°94 sur la Proposition de répartition des heures de formation octroyées en 2026 à 27 opérateurs de formation ayant sollicité leur renouvellement d'agrément.

Auditions

Au cours de l'année 2025, la Commission DIGISTART n'a procédé à aucune audition.

Autres travaux

- Rapport de l'expert pédagogique ;
- Echanges sur la situation et les perspectives du dispositif.

Gestion de l'information et Centre de documentation

Responsable de l'information
Mégane Wils

Le Centre de documentation et d'archives du CESE Wallonie existe depuis l'instauration du Conseil, en 1983. Il rassemble plusieurs collections – papiers et numériques – de livres, rapports, abonnements à des titres de presse et périodiques, ainsi qu'un fonds d'archives.

Ces documents ont trait essentiellement à la politique régionale wallonne, à l'économie, aux matières sociales et environnementales. Le centre de documentation rejoint les préoccupations du CESE Wallonie (matières étudiées au sein des différentes instances : Commissions internes, Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément).

Depuis novembre 2024, la gestion du Centre de documentation est assurée par Mégane Wils.

Durant l'année 2025 : la revue de presse a été remaniée, le travail de veille s'est accentué et le réaménagement du centre de documentation s'est poursuivi. L'année a également marqué un tournant pour les archives du CESE Wallonie.

Diffusion de l'information aux agents

Revue de presse

Une revue de presse réalisée par la responsable de l'information est envoyée au personnel tous les matins. Elle rassemble l'actualité en lien avec les thématiques suivies par les différentes instances du CESE Wallonie.

Depuis le mois d'août, c'est l'outil Belgapress qui est utilisé pour la sélection et la diffusion des articles, ce qui permet de gagner en temps et en efficacité : les sources d'information sont plus nombreuses et les articles sélectionnés sont directement accessibles au personnel sur la plateforme.

Veille documentaire

Mise en place l'an dernier, la veille documentaire des études et rapports électroniques publiés par des instances pertinentes pour le CESE Wallonie s'est étoffée.

Un listing mensuel regroupant les dernières parutions est désormais envoyé par e-mail aux membres du personnel ayant marqué leur intérêt.

L'ensemble de la documentation électronique est disponible sur le Sharepoint du Centre de documentation.

Veille politique

Depuis début 2025, les ordres du jour des instances législatives et exécutives de la Wallonie, du Fédéral et de la Fédération Wallonie- Bruxelles sont envoyés aux membres du personnel qui ont marqué leur intérêt pour cette veille.

Certaines questions parlementaires/débats sont suivis à leur demande et les communiqués de presse des Conseils des Ministres sont également diffusés en interne.

Réaménagement du centre de documentation

La "press room" a été réaménagée cette année :

- le classement des livres a été entièrement repensé par thématiques, afin de les rendre plus accessibles aux lecteurs ;
- plusieurs espaces de lecture et de travail ont fait leur apparition (table de travail et coin fauteuils) ;
- un meuble adapté à la présentation et au stockage des revues a été installé ;
- des travaux ont été réalisés pour rendre la pièce plus accueillante : changement du sol et des luminaires, peinture.



Associations professionnelles

Le CESE Wallonie est membre d'Aksoni, la Fédération professionnelle représentant les archivistes et gestionnaires de l'information francophones de Belgique.

Gestion de l'information et Centre de documentation

Archives

La société Valorescence a été chargée, entre juillet 2024 et septembre 2025, de procéder à un tri méthodique, au classement, à l'inventorisation ainsi qu'au reconditionnement des archives du CESE Wallonie depuis sa création jusqu'à l'année 2017.

Ce sont au total 1.616 boîtes, représentant 214 mètres linéaires, qui ont été versées au service des Archives de la Région wallonne à Beez. Il s'agit du premier versement complet de l'institution depuis sa création.

Ces archives éclaireront le travail des chercheurs, des étudiants, des historiens des politiques publiques, mais aussi des acteurs de la concertation et des décideurs d'aujourd'hui et de demain. Ils permettront de comprendre la manière dont la concertation sociale et la fonction consultative ont évolué, notamment au regard de leur impact sur les décisions politiques.

Cette démarche constitue un véritable investissement pour la connaissance, la transparence et la continuité institutionnelle : le CESE Wallonie contribue ici à valoriser un patrimoine collectif dont l'intérêt dépasse largement le cadre de l'institution.

Les archives postérieures à l'année 2017, désormais essentiellement numériques, restent conservées au siège du CESE Wallonie et la responsable de l'information prend le relais dans leur gestion.



Communication

Responsable - Rédactrice en chef de la revue Wallonie :

Nathalie BLANCHART

Graphiste - Collaboratrice administrative :

Nathalie HOUNJE

Le Service Communication assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication externe : publications, organisation d'événements, communication digitale (site internet et réseaux sociaux) et relations extérieures. Il prend également en charge l'organisation et le suivi des actions de communication interne.

Le Service est placé sous la responsabilité du Secrétaire général.

www.cesewallonie.be

Toutes les publications sont disponibles sur le site.

Communication externe

Publications

Revue Wallonie

En 2025, quatre numéros de la revue Wallonie ont été publiés : en mars, juin, septembre et décembre.

La revue (format papier) est diffusée auprès de tous les membres des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration ainsi qu'à la presse. Elle est également accessible en version numérique sur le site internet dès sa parution.

La structure éditoriale est organisée autour de quatre rubriques principales : "Invité.e", "Dossier", "Actus" et "Livres". Les contenus permettent de valoriser les thématiques traitées par le Conseil, les travaux et les actualités des instances de la fonction consultative ainsi que les acquisitions du Centre de documentation.

La rédaction, la coordination et la mise en page sont assurées en interne, avec une alternance d'articles de fond, d'interviews et de témoignages.



Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2024



Le Pôle Politique scientifique a publié son rapport d'évaluation 2024.

Cette dixième édition de la publication identifie les forces et les faiblesses du système wallon de R&D, analyse les indicateurs en matière de recherche et avance plusieurs recommandations en faveur d'une politique scientifique ambitieuse, concrète et cohérente pour la Wallonie.

Le focus du Rapport 2024 est consacré aux matériaux circulaires, composants majeurs de la transition verte et numérique. La mise en page, la coordination et la diffusion du rapport ont été assurées par le Service Communication.

Rapport d'activités 2024



Le rapport d'activité est élaboré sur base des contributions de l'ensemble des collaborateurs du CESE Wallonie. La mise en page, la rédaction de plusieurs parties et la coordination sont assurées par le Service Communication.

Ce rapport constitue la synthèse de l'ensemble de travaux menés par le CESE Wallonie et les instances de la fonction consultative regroupées au Conseil.

Une version imprimée du rapport d'activité est envoyée uniquement au Parlement et au Gouvernement de Wallonie. Une diffusion par voie électronique est assurée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration ainsi qu'à la presse. Celle-ci a eu lieu le 20 mai 2025.

Communication

Evénements

Web'Actus du Conseil

Les Web'Actus constituent un cycle de webinaires trimestriels consacrés à des sujets d'actualité, organisés sur le temps de midi et combinant exposé et échange avec les participant.e.s.

En 2025, quatre Web'Actus ont été organisés :

- **23 janvier** : Patricia VENDRAMIN – Le sens du travail dans les nouveaux environnements professionnels
 - 74 participants
 - 20 personnes ont visionné l'enregistrement
- **13 mars** : Cyril ROUSSEAU – Dans les coulisses du pavillon belge à Osaka
 - 40 participants
 - 8 personnes ont visionné l'enregistrement
- **17 juin** : Charlotte de MONTPELLIER – Décisions économiques américaines : quelles conséquences pour l'Europe et la Wallonie ?
 - 52 participants
 - 16 personnes ont visionné l'enregistrement
- **16 octobre** : Jacques TELLER – Anticiper les conséquences du changement climatique
 - 117 participants
 - 32 personnes ont visionné l'enregistrement

Séminaires

Des webinaires ou séminaires spécifiques peuvent être organisés, à l'initiative du Conseil et de ses Commissions internes, de Pôles ou de Conseils consultatifs. Deux séminaires ont été organisés en 2025.

25 septembre : Séminaire de la CRAEC : "Les carrières, un jardin extraordinaire ?"



La Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières (CRAEC) a organisé un séminaire le vendredi 25 septembre sur le thème de la biodiversité et carrières. Cet événement a eu lieu aux Moulins de Beez (Namur) et a réuni quelque 120 personnes. Les points suivants ont été abordés par les intervenant.e.s : enjeux juridiques et pratiques liés aux réglementations européennes, fédérales et régionales ; éclairages scientifiques sur la cohabitation entre carrières et biodiversité ; témoignages concrets d'expériences menées par les organisations représentées à la CRAEC.

Riverains, agriculteurs, acteurs politiques et exploitants de carrières ont expliqué comment le dialogue se construit sur le terrain ; ils ont évoqué les points d'attention mais aussi les solutions apportées pour favoriser une cohabitation harmonieuse. La matinée s'est clôturée par une table ronde rassemblant les différentes organisations représentées à la CRAEC et un échange avec le public.

7 novembre : Séminaire du CESE Wallonie sur le développement éolien



Le 7 novembre, le CESE Wallonie a organisé un séminaire intitulé "Le paradoxe énergétique wallon : focus sur le développement éolien", auquel plus de 120 personnes ont participé.

La matinée s'est ouverte par une mise en contexte avec une présentation des priorités des instances consultatives, du cadre européen, de la situation en Wallonie et des perspectives. Elle s'est poursuivie par deux tables rondes, la première sur les enjeux régionaux et la seconde sur les enjeux locaux. Les conclusions ont été apportées par le représentant de la Ministre wallonne de l'Energie.

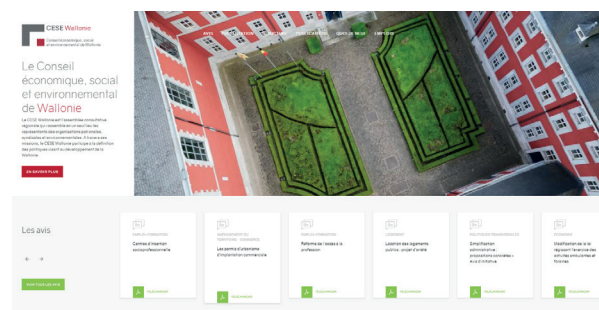
Communication

Communication digitale

Site internet

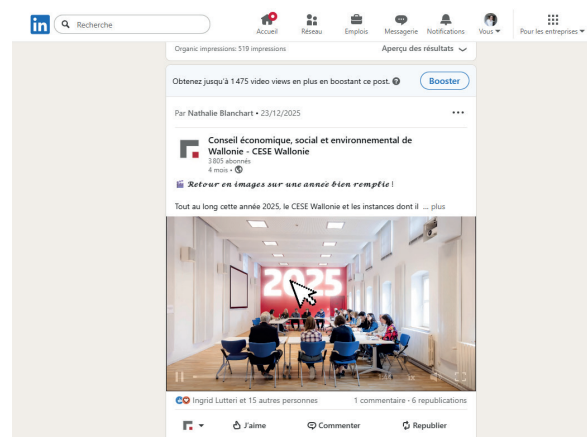
Actualisation

Le site internet a été actualisé de manière régulière en fonction des événements, publications ou modifications au sein des instances. La base de données "Avis" a également été alimentée et compte aujourd'hui près de 6.900 avis.



Réseaux sociaux

La communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook) a été poursuivie tout au long de l'année. Suite aux outils mis en place (programmation, valorisation des travaux des instances, utilisation de la micro-vidéos), les résultats en termes de nombre d'abonnés et de taux d'engagement sont en augmentation constante.



Communication des avis

En 2025, deux newsletters "Avis" ont été diffusées, dont une édition "spéciale Décret-programme".



Presse

Le Service Communication est chargé des relations avec la presse, qui se traduit par l'envoi de communiqués, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

Les publications, newsletters, invitations aux événements sont également envoyées à la presse.

Communication

Communication interne

Plusieurs outils et actions en termes de communication interne ont été mis en place en 2025, avec pour objectif l'amélioration des procédures et processus de communication ainsi que le renforcement de la cohésion au sein du personnel.

Outils digitaux

MyCESE

Une nouvelle plateforme interne (MYCESE), développée via SharePoint, a été lancée fin janvier 2025.

Elle centralise les informations utiles au personnel (actualités, RH, IT, procédures, , etc.) et fait l'objet d'une mise à jour régulière et constante.



Newsletters internes

Cinq numéros de la newsletter interne "Conseil & Vous" ont été diffusés en 2025, en lien avec les actualités publiées sur MYCESE.



Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont également été utilisés pour valoriser la vie interne, notamment à travers la série estivale "Les visages du Conseil", qui a mis en lumière près de 20 membres du personnel par le biais d'interviews vidéos réalisées en interne.



Communication

Evénements

Comme chaque année, deux événements ont été organisés pour l'ensemble du personnel.

Le **vendredi 10 janvier**, la fête du personnel de début d'année a été marquée par la visite de l'exposition "Les mondes de Delvaux" à la Boverie, suivie d'un repas et d'une animation "Pop Quiz" qui ont eu lieu au Vertbois.



Le **vendredi 27 juin**, un team building a été organisé à Marche-en-Famenne. Les membres du personnel ont eu l'occasion de participer aux "Olympiades du Conseil", mettant en compétition plusieurs équipes lors de jeux d'adresse et d'animations.



En outre, 23 membres du personnel ont participé au jogging organisé au Liège Science Park au profit de l'association ELA. La course et la marche ont eu lieu le vendredi 6 juin.



Autres initiatives

Happy Shifter

Du 25 mars au 18 avril 2025, 14 membres du personnel ont participé au projet Happy Shifter, lancé par CycloLibre en collaboration avec la Cellule Mobilité d'AKT. L'objectif de ce projet était de sensibiliser et d'accompagner les personnes dans l'utilisation du vélo pour leurs trajets domicile-travail, de manière promouvoir la mobilité douce.

Le bilan de l'expérience est positif :

- Plus de 150 trajets effectués, soit plus de 1.300 km.
- 60% des personnes ont fait plus de la moitié de leurs trajets domicile-travail.
- En plus des 5 "vélotafeur.feuse.s" régulier.e.s, 4 se sont ajoutés.e.s au peloton.

Le CESE a d'ailleurs obtenu le diplôme du "peloton de rêve"



Aménagements

Plusieurs réaménagements ont eu lieu en 2025 :

- Déménagements de l'ensemble du personnel dans les bureaux situés au rez-de-chaussée, premier et deuxième étage ainsi qu'au niveau 1E (les bureaux du troisième étage restant disponibles pour une occupation occasionnelle).
- Travaux dans le hall pour aménager un nouvel espace Accueil.
- Aménagement d'une press-room et d'un espace de travail pour les membres des organisations dans la bibliothèque (voir également page 76).

Rapport d'activités 2025

Editeur responsable

Luc SIMAR
Rue du Vertbois, 13c
4000 LIEGE

Rédaction des textes

Services du CESE Wallonie

Coordination

Service Communication
Nathalie BLANCHART

Mise en page

Service Communication
Nathalie HOUNJE

Photographies

Twenty2 (Marie Dumont)
CESE Wallonie